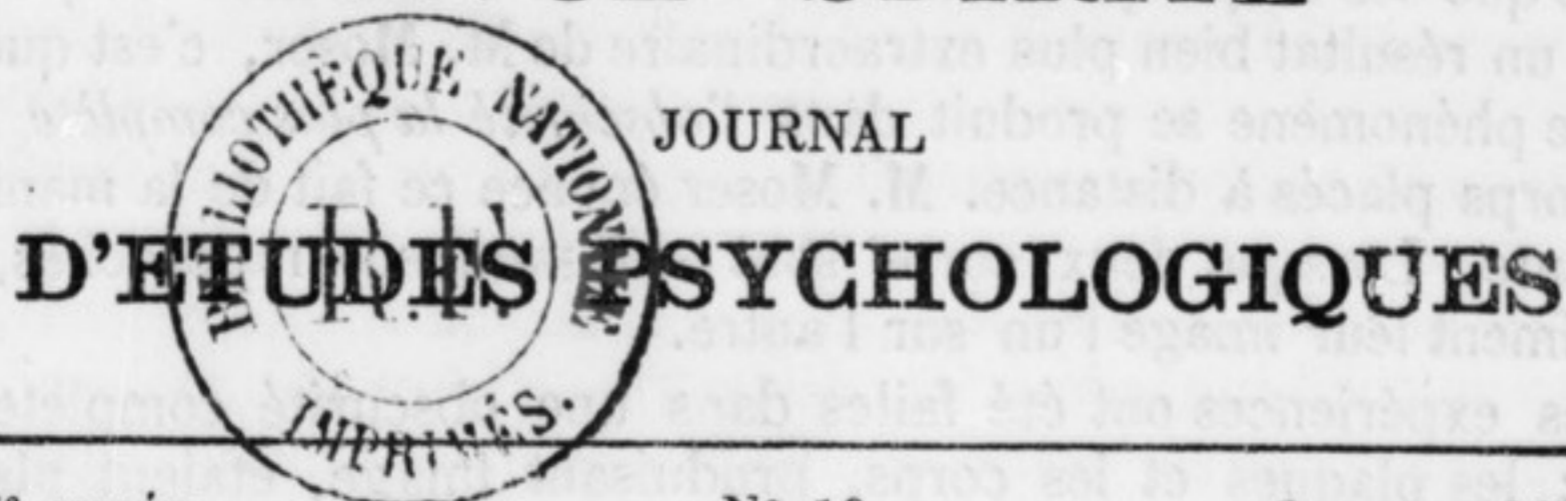


# REVUE SPIRITE



18<sup>e</sup> ANNÉE.

N<sup>o</sup> 10.

OCTOBRE 1875.

## Un Extrait du Manuel de Photographie

(De la collection des manuels Roret).

PAR E. DE VALICOURT, édition de 1851.

Monsieur Leymarie,

La question ci-dessous, si importante au point de vue de la possibilité de la photographie spirite, est traitée aussi dans les éditions antérieures à celle-ci; nous engageons vivement les spirites et tous ceux qui étudient la question, de faire comme moi : apporter un grain de sable pour bâtir le sublime édifice, celui de la vérité.

Le chapitre XVIII<sup>e</sup>, page 201, est intitulé : *Des Images de Moser*. Il commence ainsi :

M. Regnault a communiqué à l'Académie des résultats très-curieux obtenus par M. Moser, de Königsberg, sur la formation des images daguerriennes, et qui lui ont été adressés par M. de Humboldt (1).

« On sait maintenant que, lorsqu'une plaque iodée, etc., etc.

.....

Cette communication arrive à traiter la question des images produites au contact en posant un objet sur la plaque iodée, soit assez longtemps pour que l'image se forme d'elle-même, soit pendant une dizaine de minutes, après quoi on la fait paraître au moyen des vapeurs mercurielles. — Il est dit ensuite, page 205 :

« Cette expérience réussit tout aussi bien dans une *obscurité complète*. Mais j'arrive à la partie la plus importante, soit aux pages 206 et 207, que je copie en entier :

« Les expériences précédentes montrent qu'au contact, il se

(1) Je n'ai pas la date de cette communication ni celle des travaux de Moser; mais le tout remonte à environ trente ans de cette époque actuelle, septembre 1875.

forme, à la surface des corps polis, des modifications analogues à celles que ces corps éprouvent sous l'influence de la lumière ; mais voici un résultat bien plus extraordinaire de M. Moser, c'est que le même phénomène se produit dans l'obscurité la plus complète, par les corps placés à distance. M. Moser énonce ce fait de la manière suivante : Lorsque deux corps sont suffisamment rapprochés, ils impriment leur image l'un sur l'autre.

Les expériences ont été faites dans une obscurité complète, la nuit ; les plaques et les corps, produisant image, étaient placés dans une boîte fermée, située elle-même dans une chambre complètement obscure. Les images paraissaient quelquefois au bout de dix minutes d'action.

M. Moser a cherché si la phosphorescence jouait un rôle dans ce phénomène ; il n'a pu observer aucune différence entre l'action d'un corps laissé depuis plusieurs jours dans une obscurité complète et celui qui venait d'être exposé à l'action des rayons solaires. Ce résultat fut très-net pour une plaque d'agate qui fut exposée au soleil, la moitié de sa surface étant garantie des rayons solaires. Il fut impossible de distinguer sur l'image obtenue, au moyen de cette agate, sur une plaque d'argent polie, la partie soumise à l'insolation de la partie qui était restée couverte.

Les vapeurs ne sont pas essentielles pour manifester ces phénomènes. Ainsi, une plaque d'argent iodée étant soumise, dans l'obscurité complète, à l'action d'un corps placé à petite distance, pendant un temps suffisant, on voit paraître l'image ; les parties qui ont été le plus influencées sont noircies d'une manière très-sensible.

La seule manière d'expliquer la formation d'images distinctes dans ces circonstances, si on l'attribue à des radiations, consiste évidemment à admettre que ces radiations diminuent très-rapidement d'intensité avec l'obliquité. C'est, en effet, ce qu'admet M. Moser.

M. de Humboldt annonce dans sa lettre que les expériences de M. Moser sur la formation des images dans l'obscurité, en contact et à petite distance, ont été répétées avec plein succès à Berlin, par M. Aschersohn, en sa présence et en celle de l'astronome, M. Enck.

Une vignette, gravée en creux dans une plaque d'alliage métallique, a été placée sur une plaque d'argent parfaitement polie et non iodée, et laissée pendant vingt minutes : l'image était peu marquée, mais elle est devenue plus nette en iodant la plaque et en la passant ensuite au mercure. Dans une autre expérience, on a placé sur la plaque d'argent polie un camée en cornaline portant

une inscription ; les lettres étaient parfaitement lisibles sur l'image.

M. Ascherson a obtenu des traces d'images très-distinctes, en plaçant la plaque d'alliage gravée à une distance d'environ un millimètre de la plaque d'argent.

Aussitôt la publication des phénomènes curieux observés par M. Moser, les savants de tous les pays se mirent à l'œuvre et se livrèrent à une foule d'expériences, soit pour reproduire les résultats connus, soit enfin pour trouver une application pratique à cette nouvelle branche de la photographie. Parmi les personnes qui s'en sont occupées, nous citerons MM. Fizeau, Bertot, Masson, Knorr, Morren, Karsten, H. Prater. Les résultats de leurs observations ont été consignés dans le *Technologiste* ; mais encore, bien que ces observations présentent le plus grand intérêt sous le rapport scientifique, nous n'avons pas cru devoir les insérer dans ce manuel, parce qu'elles sont encore pour la plupart à l'état de théories, sans application utile.

Nous renverrons donc au *Technologiste* ceux de nos lecteurs qui voudraient approfondir l'étude des phénomènes de Moser.

*Remarque.* — M. Van Monckoven, dans la sixième édition de son ouvrage intitulé *Traité général de Photographie*, 1873, indique qu'il a exécuté sur verre collodionné une partie des expériences de Moser ; mais il ne s'est pas appesanti sur cette question (page 28 de son ouvrage).

Il résulte de tout ce qui précède, combiné avec tout ce que M. Van Monckoven dit de diverses lumières artificielles employées pour la photographie (pages 101 et suivantes de son ouvrage) que : 1° En outre de la lumière solaire, les lumières chimiques, artificielles, permettent aussi de photographier ; 2° qu'elles diffèrent beaucoup entre elles d'intensité, de puissance chimique à ce point de vue ; — 3° que ladite puissance chimique (photographiante si l'on peut dire ainsi) est très-loin d'être proportionnelle à leur intensité lumineuse, éclairante ; puisque la lumière rouge de l'acide *chloro-chromique*, et celle bleu pâle donnée par le *sulfure de carbone*, qui sont très-puissantes pour photographier, ont un pouvoir éclairant bien plus faible que la lumière électrique, la lumière Drummond et la lumière Philips, qui cependant ont un pouvoir chimique photographiant beaucoup plus faible que la première, malgré leur éblouissante puissance éclairante ; — 4° que, par suite, les rayons *actiniques* qui agissent sur les substances photographiques, qui produisent en un mot l'image photographique, ne sont pas uniquement dépendants des rayons lumineux, d'où l'on sait d'ailleurs que le prisme peut les isoler en grande partie ; qu'ils ne procèdent donc pas uniquement des rayons lumineux, quoiqu'ils s'y associent

en plus grande quantité ; — 5° enfin et surtout le fait des expériences de Moser démontre que les rayons *actiniques* émanent de tous les corps à l'état normal, et même en l'absence de toute lumière, dans l'obscurité la plus profonde, et qu'ils reproduisent l'image des objets, non-seulement sur des plaques iodées ou collodionnées, mais même sur des plaques métalliques simplement polies. — Et ces résultats peuvent être obtenus en pleine obscurité, et sans que lesdits objets aient été préalablement exposés à la lumière.

M. Millet, le président de la 7<sup>e</sup> Chambre, disait qu'on ne pouvait recevoir l'empreinte photographique d'un corps que s'il était éclairé par le soleil.

M. le conseiller Chevillotte, un peu plus prudent, supprime le mot de soleil et emploie le mot général de lumière. Il dit dans son rapport du 4 août. . . . . « Or, une plaque de verre enduite de collodion *ne pouvant recevoir d'autre empreinte* que celle d'objets matériels *exposés à la lumière*, il est évident, pour tout homme raisonnant de sang-froid, qu'il ne saurait être possible d'obtenir des reproductions photographiques par des moyens de l'ordre purement intellectuel avec ou sans pratiques *spirites* ou *magnétiques*. »

En parlant ainsi, M. le conseiller Chevillotte démontre jusqu'à l'évidence qu'on peut être profond jurisconsulte, mais très-faible sur la chimie et la physique appliquées. Il nie fermement la possibilité de faire des images photographiques sans lumière. On eût pu lui répondre : Et pourtant le fait est possible ! Et depuis trente ans Moser et tous les savants, même les savants officiels, l'ont prouvé. Et l'étude qu'ils ont faite de ces faits vraiment étonnants a établi au su de tous et d'une manière irréfragable : Que les corps rayonnent, dans l'obscurité même, un fluide invisible, impalpable, impondérable, qui reproduit leur image, *même sans contact*, et dans l'obscurité la plus profonde, sur les plaques photographiques sensibilisées, et même sur de simples plaques métalliques polies.

Puisque les corps inertes ont ce pouvoir de rayonner des fluides invisibles, capables de produire de pareils effets, le corps humain le possède aussi. — Mais le corps humain est bien supérieur aux corps inertes, et de plus il est dirigé par son être immatériel et par sa volonté. Pourquoi donc l'*Esprit* invisible ne pourrait-il pas, en associant sa volonté à celle de l'homme, rayonner sur l'objectif de la chambre noire des fluides invisibles capables de produire une image photographique conforme à sa conception, à sa volonté dirigeante ? L'expérience seule peut répondre à cette question, car la science est forcée de suspendre son arrêt et d'attendre. — Mais M. Chevill-

lotte n'attend pas ; ses travaux, ses études de droit et de jurisprudence ne lui ont pas permis de faire connaissance avec Moser et la chimie. Il ne sait pas, il ne croit pas, donc le fait ne peut pas exister : c'est simple comme bonjour. — Et pour tout homme raisonnant de sang-froid, il est évident qu'il n'est pas possible de raisonner et de conclure d'une manière plus logique.

Il serait utile, je pense, que cette question des images de Moser fût reprise par les personnes compétentes à Paris et à Londres, et spécialement par MM. Trémeschini, Maxwell, Crookes, Varley, Wallace, Lubbock, Devoluet, Gledstones, Boyard, seuls ou avec le concours de vos amis photographes. — J'entrevois là, dans des études faites avec persistance, avec le concours des Esprits, le moyen de relier la photographie terrestre ordinaire avec ce que l'on peut appeler la photographie céleste. Il y aurait peut-être ainsi moyen de partir de faits déjà admis par nos immortels de l'Académie, pour les amener peu à peu à la conception (que Moser prouve matériellement) de l'existence des fluides invisibles et actifs ; et pour, d'anneau en anneau, les amener à saisir ce fait, que ces fluides pourraient bien aussi quelquefois se plier à la volonté de l'homme et lui servir d'instrument pour produire des faits matériels.

*Remarque.* — Nous remercions vivement M. S... pour les recherches qu'il a bien voulu faire ; espérons-le, la solution scientifique sera bientôt trouvée, et nul ne s'étonnera désormais de ce que nous affirmions avec tant d'hommes de mérite, la possibilité de la photographie des êtres invisibles. P.-G. L.

---

## CORRESPONDANCE ET FAITS DIVERS.

---

### **Association nationale Britannique des spiritualistes.**

#### DÉCLARATIONS DE PRINCIPES ET DÉBUTS.

---

Le spiritualisme reconnaît une nature intérieure à l'homme. Il s'occupe des faits qui concernent cette nature intérieure dont l'existence donna lieu aux spéculations et disputes des penseurs et fut niée par plusieurs philosophes anciens et modernes ; il s'occupe aussi, spécialement, de certaines manifestations de cette nature intérieure observées chez des personnes douées d'une organisation spéciale et qui, appelées médiums ou sensitifs dans les temps reculés, furent des prophètes et des prêtres voyants.

Le spiritualisme prétend avoir établi sur une solide base scientifique l'immortalité de l'homme, la permanence de son individualité et LA COMMUNICATION OUVERTE, sous des conditions appropriées, des vivants avec les soi-disant morts ; il donne des raisons plausibles pour croire à une progression spirituelle dans de nouvelles sphères d'existence.

Le spiritualisme donne une connaissance plus éclairée de toutes les religions anciennes et modernes, et à la place de la notion ordinaire du miracle, la révélation de lois restées inconnues jusqu'ici ; il tend à abroger les distinctions exagérées des classes sociales ; à réunir ceux que divisent trop souvent des intérêts matériels qui paraissent opposés les uns aux autres, à encourager la coopération des hommes et des femmes pour l'élaboration d'idées et d'actions nouvelles, à concilier la liberté et les droits de chaque individu, mais en maintenant, par dessus tout, la sainteté de la vie de famille.

Finalement, l'influence générale du spiritualisme sur l'individu est de lui inspirer le respect de soi-même, l'amour de la justice et de la vérité, la vénération de la loi divine et la perception d'une harmonie entre l'homme, l'univers et Dieu.

L'Association nationale Britannique des spiritualistes est formée pour unir les spiritualistes de toutes les opinions, afin de se donner aide mutuel et mieux étudier la pneumatologie et la psychologie ; elle veut seconder les recherches des chercheurs en leur fournissant les moyens d'étudier avec système, les faits maintenant reconnus vrais, que l'on appelle spirituels ou psychiques.

Pour donner la publicité aux résultats positifs auxquels on est arrivé par des recherches sérieuses et scientifiques ; pour appeler l'attention sur l'influence heureuse que ces résultats doivent exercer sur les rapports sociaux et la conduite individuelle, l'Association veut réunir les spiritualistes de toutes sortes, qu'ils soient ou non membres d'autres sociétés locales ou départementales, et elle fait appel à tous ceux qui voudraient faire des investigations dans le domaine des phénomènes psychologiques, ou tous autres, de nature similaire.

L'Association, tout en sympathisant cordialement avec les enseignements du Christ, n'aura rien à faire ni pour ni contre les dogmes, soit en religion, soit en philosophie ; elle se contentera d'établir et élucider les faits bien avérés, comme étant la seule base sur laquelle il sera possible d'établir une vraie religion, une vraie philosophie.

L'Association se propose, aussitôt que cela se pourra, d'établir une Institution centrale, comprenant une grande salle, des salles

de conférences générales et de séances particulières, ainsi qu'une bibliothèque à l'usage des membres et de tous ceux qui veulent s'enquérir des phénomènes psychiques et spirituels; il y aura un registre de médiums ou psychiques, dans un but d'utilité pour ceux qui veulent se livrer aux investigations. Enfin, elle veut pousser à la coopération et aux rapports incessants entre les spiritualistes de toutes les parties du monde.

L'Association désirant unir les avantages d'une centralisation vigoureuse avec l'indépendance locale et la direction locale (des sociétés locales), déclare avec force ne pas avoir la prétention de régler ou gouverner les sociétés locales déjà établies; mais elle espère qu'elles voudront bien s'affilier à elle, et nommer un de leurs membres pour les représenter dans le concile.

Traduction de Miss ANNA BLACKWELL.

Miss Emily Kislingsbury, secrétaire de l'Association, qui réside au siège social, 38, Great Russell street, Bloomsbury W. C., nous prie d'annoncer que la British national association of spiritualist aura sa réunion annuelle et ses conférences la première semaine de novembre 1875, à Londres, à l'adresse citée plus haut. La réincarnation y sera discutée.

Dans le *Messenger de Liège*, nous trouvons aussi sur cette association les renseignements qui suivent et qui doivent intéresser les spirites.

La cotisation *minimum* pour chaque membre de l'Association est de 5 sh. (6 fr. 25) par an.

L'association tient aussi à la disposition du public une bibliothèque richement garnie, un cabinet de lecture où les abonnés trouveront réunis les journaux et écrits périodiques spiritualistes publiés dans toutes les parties du globe.

Prix d'abonnement du *Spiritualist*, journal de l'Association :

Pour les membres de l'Association: Par année, 18 fr. 75 c.; par trimestre, 6 fr. 25 c.; par mois, 3 fr. 13 c.

Pour ceux qui ne sont pas membres: Par année, 37 fr. 50 c.; par trimestre, 12 fr. 50 c.; par mois, 6 fr. 50 c.

#### CONCOURS

Le conseil administratif de l'Association offre comme premier prix, la médaille d'or de l'Association ou une prime de 20 livres en argent pour le meilleur essai sur le sujet suivant: « L'influence probable du spiritualisme sur la situation sociale, morale et religieuse de l'humanité. » Second prix, 10 livres.

Pour être admis au concours, l'auteur doit être ou sujet britannique ou, du moins, membre de l'Association.

Les manuscrits destinés au concours doivent se trouver entre les mains du secrétaire de l'Association avant le 1<sup>er</sup> octobre 1875.

Pour demande d'admission, pour l'obtention des statuts et règlements de l'Association ainsi que pour tous renseignements, on est prié de s'adresser à Miss Emily Kislingbury, secrétaire, résidant au bureau de l'Association.

---

### Persécution spirite en Espagne.

---

Nos honorables correspondants, MM. Couillaud, de Madrid, et José de Fernandez, de Barcelone, nous écrivent que nos frères et amis de Séville sont persécutés par les ennemis de la doctrine; le journal spirite de Séville a été suspendu pour quelques mois, parce que les articles philosophiques qu'il donnait mensuellement avaient une signification marquée qui troublait les préjugés et le parti-pris des sectes religieuses. Nous envoyons à nos frères d'Espagne l'accolade bien sympathique et nos vœux bien sincères; comme eux, nous avons bonne part d'épreuves.

A Lérída, deux employés du gouvernement, hommes honorables, ont été destitués parce qu'ils sont spirites.

---

### L'Union, Société d'études spiritualistes, à Bruxelles.

---

Monsieur Leymarie,

Notre Société, après votre jugement, a institué une commission à l'effet de prononcer sur cette affaire au nom de la Société et lire le volume : *Procès des Spirites*. Nous avons envoyé au *Messenger de Liège* le compte rendu de nos séances et des conclusions qui ont été prises; nous l'espérons, ce compte rendu sera publié dans le numéro du 1<sup>er</sup> octobre.

Voici le texte des conclusions qui ont été votées à l'unanimité; quatre séances ont été consacrées à l'étude et à la discussion de cette affaire.

1° La commission ne doute aucunement qu'une grande partie des épreuves de photographies représentant des Esprits ont été dues à la supercherie; mais, les nombreux témoignages de personnes honorables qui attestent la parfaite ressemblance d'Esprits photographiés, ainsi que les expériences par lesquelles des savants tels que Crookes, Wallace, Boyard et autres affirment avoir obtenu égale-



ment des reproductions d'Esprits au moyen de la photographie, nous obligent à admettre que Buguet a pu être médium.

2° Concernant Leymarie, la Commission déclare qu'après un sérieux examen de toutes les pièces du débat, l'honorabilité et la parfaite bonne foi de Leymarie n'ont subi aucune atteinte.

Elle déclare en outre que Leymarie, ainsi que les actionnaires de la Société pour la continuation des OEuvres d'Allan Kardec, ont droit à toutes nos sympathies; nous croyons devoir les remercier publiquement pour leur courage et leur désintéressement continu.

Pour le comité :

*Le Secrétaire, Ch. FRITZ.*

10 septembre 1875.

NOTA. — M. Buguet est à Bruxelles; il veut faire des déclarations importantes à ces Messieurs, pour dégager complètement M. Leymarie; il devra prouver que la peur seule et la pression exercée sur lui l'ont forcé à mentir. — Attendons ces déclarations tardives, auxquelles nous n'attacherons aucune importance, si elles ne sont pas l'expression de la vérité. M. Leymarie est réhabilité dans l'esprit des spirites, et les rétractations de Buguet ne peuvent avoir de portée que sur le parti-pris et la mauvaise foi des écrivains de la presse.

---

## Congrès spirite de Bruxelles.

---

Ce congrès aura lieu samedi 25 septembre, à dix heures du matin, au local de l'Union, place du Palais-de-Justice, n° 4, au premier. Nous regrettons de n'avoir pas été prévenus à temps pour que nos amis soient informés de ce fait. Nous donnons le programme des sujets qui seront traités dans ces deux séances, ou plutôt qui auront été traités dans ces séances.

Réception des délégués et vérification des pouvoirs.

1<sup>re</sup> Séance à 11 heures.

2<sup>e</sup> — à 7 — de relevée.

Dimanche, 26 septembre, à 10 heures du matin, au local, rue de la Régence, n° 59.

*Séance de clôture.*

### PROGRAMME

#### 1<sup>re</sup> SÉANCE

#### Magnétisme et Somnambulisme

1° Y a-t-il un fluide universel, quelle est sa nature, ses effets, son histoire?

Divers systèmes et notamment celui de Mesmer.

2° Fluide vital ou animal, sa nature, ses rapports avec le fluide universel, sa communicabilité;

3° Son importance au point de vue philosophique et curatif;

4° Magnétisme expérimental, — théorie et pratique;

5° Principe de magnétisation des personnes et des objets.

2<sup>e</sup> SÉANCE

**Spiritisme**

- 6<sup>o</sup> Son histoire;
- 7<sup>o</sup> Son importance philosophique et sociale;
- 8<sup>o</sup> Son rapport avec le magnétisme curatif;
- 9<sup>o</sup> Valeur réelle des manifestations;
- 10<sup>o</sup> Éducation spirite.

3<sup>e</sup> SÉANCE

- 11<sup>o</sup> Examen critique sur l'état du Spiritisme en notre pays;
- 12<sup>o</sup> Devoir des spirites;
- 13<sup>o</sup> Moyens de propagande;
- 14<sup>o</sup> Projet de fédération;
- 15<sup>o</sup> Conclusion.

Le Comité organisateur désire vivement que les délégués au Congrès étudient l'une ou l'autre question du programme, et se fassent inscrire à l'avance pour le sujet qu'ils se proposent de traiter.

La question principale à l'ordre du jour étant le Spiritisme, le Comité exprime aussi le vœu que les groupes adhérents demandent l'avis de leurs guides spirituels relativement à l'une ou l'autre question du programme. Les communications ainsi obtenues seront lues en séance, de manière que l'on aura en même temps que l'avis des incarnés, celui des Esprits protecteurs.

---

**Solidarité spirite.**

---

Un abonné de la *Revue*, M. Boivinet, nous écrit du département de l'Aisne : « Je manifeste ici, de nouveau, le désir que j'ai exprimé à M. Leymarie. Si la Cour suprême ne casse pas l'arrêt rendu, notre ami expiera en prison un crime qui est le nôtre comme le sien. A cela nous ne pouvons rien ; mais, ce que nous pouvons faire nous le devons faire.

« Par exemple, nous inclinant devant le respect dû à la chose jugée (attitude légale), témoigner les égards profonds et complets que, nonobstant, nous conservons pour le caractère et la personne de M. Leymarie. Puis, la *Revue* devrait publier les noms des spirites qui tiendraient à honneur de donner cette preuve d'estime et de sympathie à celui qui doit, paraît-il, expier le péché d'Israël.

« Cette affaire étant la nôtre, nous devons faire le nécessaire pour que M. Leymarie en sorte, pécuniairement, absolument indemne. A cet effet, il faudrait répartir le montant des frais qui ne seraient pas couverts (et le chiffre en restera élevé), entre tous les partisans de cette idée ; je réclame ma part dans cette répartition. »

Cette idée est partagée par la majorité des groupes, et jusqu'ici nous n'avions pas voulu en parler dans la *Revue* ; mais à présent, il est utile que nos amis soient prévenus. Les trois juridictions dévorent les billets de mille francs, et c'est ce que plusieurs amis comprennent on ne peut mieux. Nous remercions les personnes qui ont déjà bien voulu nous seconder dans ces pénibles circonstances.

---

**Le quadruple assassinat de Toulouse.**

---

Le 25 août 1875, le *Précurseur* d'Anvers a reçu de Spa (Belgique) la lettre suivante ;

Notre ami, M. V..., nous en envoie le *duplicata* avec prière d'insertion.

« Dans votre *chronique judiciaire* d'hier, il est rendu compte des débats de l'affaire Bergès, le puisatier de Toulouse qui, en octobre dernier, s'est rendu coupable de quatre assassinats. »

A cette époque, la presse s'est beaucoup occupée de ce crime, dont elle faisait, avec une grande légèreté, remonter la responsabilité au Spiritisme. Le *Précurseur* me paraît encore être sous l'influence de cette prévention, lorsqu'à propos de cette même affaire il dit dans sa chronique : « On est autorisé à croire que Bergès ne jouit pas complètement de sa raison, et que *le spiristime a détraqué profondément cette pauvre cervelle.* »

Il n'y a pas bien longtemps, à propos d'un fait divers intitulé : *Les Victimes du Spiritisme*, je me suis déjà inscrit en faux contre cette dernière assertion, et je ne crois pas m'être trop avancé en agissant de la sorte. Je me plais à reconnaître que ma lettre a été insérée loyalement dans votre n° du 18 juillet et j'ose espérer, Monsieur le rédacteur, que vous accueillerez avec la même impartialité les notes rectificatives suivantes :

En effet, que résulte-t-il du compte rendu détaillé publié par la *Gazette des Tribunaux* du 24 août et que j'ai en ce moment sous les yeux ?

D'abord, si ce procès est venu si tardivement devant la Cour d'assises de la *Haute-Garonne*, c'est que les experts nommés pour examiner l'état mental de l'accusé ont émis des opinions contradictoires ; une deuxième commission a été unanime pour déclarer que Bergès est atteint d'aliénation mentale, et qu'il n'est pas, au point de vue criminel, responsable du crime dont il est accusé. Quoi qu'il en soit, que l'intelligence de ce malheureux soit perturbée par une cause purement physiologique, ou qu'un cauchemar, une *obsession*, comme le dit le docteur Nogues, l'ait poussé à ce quadruple assassinat, il n'en ressort pas moins avec une entière évidence que le Spiritisme a été incriminé à tort dans cette affaire.

M. Raymond Vergnes, épicier à Toulouse, une des victimes dont les blessures n'ont pas entraîné la mort, reconnaît que l'accusé n'est pas fou, mais d'un caractère sombre, jaloux et vindicatif ; il déclare en même temps, formellement, que dans ses conversations avec lui, Bergès n'a jamais parlé des Esprits et du Spiritisme. « S'il s'en était occupé, ajoute-t-il, il m'en aurait parlé. »

Interrogé, l'accusé confirme cette déclaration ; « il ne sait ce que c'est que le Spiritisme ; il ne s'en est pas occupé. »

Quelques jours avant le crime, il éprouvait, surtout pendant la nuit, des souffrances tellement violentes, que des gouttes de sueur coulaient de son visage. Mêmes symptômes se manifestaient chez M. Fort, en creusant un puits ; en sortant de là, il vit deux fem-

mes, dont l'une était grande et brillante comme une princesse ; elle le regarda beaucoup. Cette femme, croit-il, lui avait jeté un sort, car, en rentrant chez lui, son fils, qui n'a que quatre ans, lui serra la jambe comme le ferait un véritable étau ; ensuite il entendit toute la nuit un bruit effrayant, puis son fils tomba malade. Ce qui acheva de m'*ensorceler*, dit-il (on voit que cet homme est tout à fait sous l'empire des idées superstitieuses du moyen âge), c'est une lettre que me remit M. Aillaux pour la porter à son frère. Dès que je la touchai, je ne pus plus m'en défaire ; elle était comme collée à moi, et j'éprouvais une chaleur excessive.

J'imaginai pour me guérir de toucher la main de toutes les personnes de ma connaissance que je rencontrerais. De cette façon, j'allais leur passer une partie de mon venin et me débarrasser d'autant. Or, quand je serrais la main à mes amis, je les voyais changer de couleur et devenir rouges comme du feu.

Bergès accuse aussi le cantonnier Naudy, qu'il prend pour le chef du Spiritisme, de lui avoir envoyé des Esprits surnaturels ; c'est en partie pour cela qu'il l'a tué. Sur une interpellation du président, il déclare en outre à l'audience, que, s'il était acquitté et que les femmes de ses victimes lui jetassent un sort, il les tuerait comme les autres.

Le verdict du jury ayant été affirmatif sur toutes les questions et muet sur les circonstances atténuantes, la Cour a condamné Bergès à la peine de mort. Il est probable qu'il ne sera pas exécuté.

Mais si ce malheureux est fou comme on le dit, ou sous le coup d'une obsession, on peut se demander, d'un autre côté, si le régime de la prison ou d'une maison de santé est bien de nature à le guérir de son mal ? « Les obsédés sont, pour la plupart, dit le *Nouveau Dictionnaire universel* de Maurice Lachatre, des esprits incarnés d'un ordre inférieur, qui subissent le joug ou l'autorité de mauvais Esprits du monde invisible. » Et tel est, ni plus ni moins, à mon avis, le cas de Louise Lateau dont on fait tant de bruit en ce moment. D'après la doctrine d'Allan Kardec, dont j'ai l'honneur d'être un adepte convaincu, il faut, pour guérir ces sortes d'affections, avoir recours à la prière, à un traitement magnétique convenable qui puisse dégager le sujet des mauvais fluides. On recommande surtout de moraliser l'Esprit obsesseur, en se mettant en rapport avec lui au moyen d'un médium qui l'évoque à cette fin.

De ce qui précède, je me permettrai de conclure que, si Bergès en tant qu'obsédé, eût été réellement initié au Spiritisme, c'eût été pour trouver dans cette belle Doctrine les moyens de chasser les suggestions des mauvais Esprits, comprendre sa position et faire avec intelligence l'emploi des moyens curatifs enseignés par nos

guides et l'expérience ; c'était conserver sa raison, son libre arbitre et ne pas venir échouer misérablement à la Cour d'assises.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée.

V.

---

### Photographie spirite.

---

Le procès dit des photographies spirites a donné lieu à des choses vraiment *extraordinaires*. Il y aurait à faire à ce sujet une curieuse étude philosophique, tout au moins un compte rendu annoté des plus instructifs. La matière surabonde ; malheureusement le format de la Revue ne s'y prête pas, et je soupçonne que la 7<sup>e</sup> Chambre ne s'y prêterait pas de bonne grâce. *Noli tangere...* gardez-vous de toucher à certains points réglés par sentence et inclinez-vous devant l'autorité de la chose jugée. Je n'ai garde... je m'incline...

Je m'incline en attendant que la lumière se fasse, et elle se fera, s'il plaît à Dieu, sur divers points décidément *extraordinaires* entre bon nombre qui sont fort nébuleux.

Je comparerais volontiers ce procès à une boîte à surprises remplie de compartiments imprévus, d'où vous sauteraient aux yeux, les uns après les autres, une foule de sujets d'incertitude ou de stupéfaction.

Pour la minute, je désire seulement soumettre à cet égard, en passant, deux petites remarques aux lecteurs de la Revue et aux adversaires du Spiritisme, aux adversaires de bonne foi, j'entends. J'aime à croire qu'ils ne m'en sauront pas mauvais gré.

1<sup>re</sup> remarque. — M. Buguet est un ..... Inutile de mâcher le mot ou de l'édulcorer par un euphémisme : M. Buguet est un ..... dans la plénitude de l'expression. Si ce n'était chose *arrêtée* et publiée que sur indices, présomptions, créance personnelle de la majorité de ses juges, établie que par décision de deux tribunaux, je m'abstiendrais, certes, d'accoler à son nom même un diminutif de ce vocable assez malsonnant. A M. Buguet seul appartiendrait, selon moi, le droit de faire, en sa conscience, choix du véritable qualificatif qui lui convient. Pour tout autre que lui, exception faite des magistrats obligés par état et de par la loi de marquer au front chaque condamné d'un signe déterminé, pour tout autre, user de ce droit, ce serait abuser, usurper, chose toujours peu charitable, inique quelquefois.

Car enfin, si respectable et clairvoyante que soit la justice humaine en principe, elle n'est point parfaite, elle n'est point infallible,

et peut-être est-ce bien un peu pour cela que, de temps immémorial, on la représente avec un bandeau sur les yeux. Si respectées que doivent être ses décisions, si bien fondées qu'elles soient en général, il n'en est pas moins vrai que l'histoire a enregistré le souvenir d'une foule de victimes judiciaires, condamnées à la ciguë, à la croix, au bûcher, à la potence, à l'estrapade, à l'échafaud, aux galères, à la prison, à l'amende, qui ne l'auraient non plus que vous mérité, ô lecteur, que je tiens nécessairement pour la vertu même.

Ceci revient à dire que, de toutes les institutions terrestres, la justice est la plus haute et à ce titre vise un but si élevé qu'il ne lui est pas toujours permis de l'atteindre. Comme cette institution est plus ou moins notre œuvre à tous, n'en soyons donc pas plus fiers qu'il ne faut et, chaque fois qu'elle a frappé, ne nous hâtons pas de jeter au condamné une dernière pierre.

Mais ici le doute n'est pas possible et force est de croire que le moindre scrupule à son égard contrarierait M. Buguet, tant il a mis de bonne volonté à fournir lui-même à ses juges les éléments d'une condamnation dûment motivée. Je suis un ....., a-t-il avoué à messieurs de la police; je suis un ....., a-t-il répété à M. le juge d'instruction, ainsi de suite à messieurs de la 7<sup>e</sup> Chambre, de la Cour d'appel, et de façon que personne n'en ignore, ni les avocats, ni les huissiers, ni le public.

Il est donc manifeste, incontestable, qu'il a usé de moyens frauduleux et plus d'une fois pour faire passer des pièces de 20 francs de la poche d'autrui dans la sienne. L'extraordinaire n'est ni dans le fait, ni dans l'aveu. Cela s'est vu avant M. Buguet et se verra encore après lui. La 7<sup>e</sup> Chambre n'est pas la première qui ait pu dire : *Habemus reum confitentem*, l'accusé avoue et nous simplifie la besogne. Il se rencontre de temps en temps, dis-je, des inculpés qui, touchés de la grâce efficace ou de la mise au secret, ou bien encore perdant la tête et s'enferrant à certaines questions inattendues, finissent par décharger le trop-plein de leur cœur dans le sein paternel de leurs confesseurs judiciaires. C'est presque de l'ordinaire. L'*extra* est que M. Buguet, du commencement à la fin, semble avoir pris à tâche de mettre en évidence et sous son plus beau jour la nouvelle qualité qui lui est désormais acquise, trouvant à cela une satisfaction difficile à comprendre. Ses supercheries dénoncées, découvertes et avouées, il lui restait à se recommander à l'indulgence du tribunal et de ses clients, en invoquant certaines circonstances atténuantes, s'entend de celles qui pudiquement peuvent être invoquées. Point : il a renoncé à ce bénéfice très-licite et tout naturel, il l'a repoussé avec une constance qui, par ce qu'elle

avait d'exceptionnel, a dû charmer le ministère public peu accoutumé à entendre des confessions ne laissant rien à désirer.

Que d'autres, assis sur la sellette pour l'emploi de procédés réprouvés par la morale et poursuivis par la loi, s'efforcent d'attendrir le juge en démontrant que, s'ils ont oublié les règles de la probité et les prescriptions du Code, ça n'a pas été d'une façon continue et toujours préméditée, et que, en conséquence, il est équitable de ne pas oublier non plus que :

La faim, l'occasion, l'herbe tendre.....

Quelque diable.....

M. Buguet n'a pas de ces faiblesses. D'emblée il a renoncé à cette ressource qui d'elle-même s'offrait à lui, il a rejeté ce moyen. Serait-ce qu'il lui semblait vulgaire? L'aurait-il jugé déplaisant à l'accusation? Le problème reste à résoudre. Toujours est-il qu'il n'a point voulu donner à la justice et à la réprobation générale la peine d'hésiter une minute sur le degré de sa culpabilité; A toute question posée sur la mesure de ses supercheries, il a répondu : mesure comble, aussi comble que l'accusation peut le souhaiter. Du premier au dernier jour où il a livré des photographies spirites, il a, affirme-t-il avec une fermeté inébranlable, filouté la confiance et l'argent de ses clients; c'est pourquoi, ayant agi avec cette candeur industrielle, il réclame par l'organe de ses défenseurs absolution plénière.

Cependant, vingt-cinq témoins affirment, d'autre part, sous la foi du serment, que les photographies que Buguet leur a livrées sont exemptes de supercherie et qu'ils en ont la certitude. Plus de cent personnes de France, d'Angleterre, de Belgique, d'Espagne, de Grèce, d'Amérique, de tous les coins du monde; magistrats, officiers supérieurs de l'armée, savants, princes, comtes, bourgeois, que sais-je encore? anti-spirites aussi bien que spirites; bref, tous gens d'honneur, ajoutent leurs attestations aux témoignages des premiers; ils énumèrent les preuves qui garantissent la sincérité de ces attestations, ils les donnent à tête reposée, après réflexion, par écrit, les signent et les paraphent de leur main pour enlever tout prétexte à de fausses interprétations.

Naturellement, on s'attendait que M. Buguet s'abriterait sous l'ensemble de ces déclarations et se ferait une égide ou de l'autorité scientifique, ou de l'honorabilité de leurs auteurs. S'il ne devait pas y trouver le salut, l'acquiescement, il devait y gagner à coup sûr une sentence adoucie.

Erreur! il repousse tous les témoignages, toutes les affirmations qui peuvent lui être favorables. Annulez, biffez, déchirez, tout cela est non avenue, il n'en a que faire. Non avenues toutes les expérien-

ces photographiques faites sous le contrôle d'hommes de science, de chercheurs, de sceptiques même (laissons de côté les croyants) en quête des causes du phénomène contesté. Non avenues les nombreuses ressemblances d'Esprits qu'assurément il n'avait pas pu connaître de leur vivant; non avenues les particularités, les signes caractéristiques qui, marquant d'un cachet tout spécial bon nombre de ces ressemblances, leur imprimait, s'il est permis de dire, la garantie d'une authenticité irrécusable.

Pour M. Buguet, rien de tout cela n'a de signification. Loin de faire preuve, cela n'équivaut pas même à une présomption et doit être imputé à la fraude, et quand il est démontré que la fraude n'a rien à y réclamer, imputé au hasard transformé ainsi en opérateur doué d'une intelligence et d'une habileté aussi inconnues jusque-là qu'admirables désormais. Ce hasard n'était rien de plus qu'un mot imaginé pour pallier notre ignorance de certaines causes, en présence de certains faits; le voilà monté en grade et devenu un agent capable des combinaisons les plus compliquées, les plus délicates, les plus étonnantes. Cette transformation du hasard en auxiliaire éminemment intelligent était, paraît-il, nécessaire à M. Buguet décidé à ne pas permettre qu'on le soupçonnât de n'avoir fait de la supercherie qu'à demi, par intermittence, sous l'empire de mobiles qui ont fait accidentellement trébucher et choir ce qu'il y avait d'honnête homme en lui. Besoins urgents, traites à payer, appas séducteurs de la divine pièce de cent sous combinés avec l'affaiblissement ou l'absence en certains jours de sa médiumnité, autant de circonstances atténuantes. M. Buguet n'en veut pas, il se montrerait au-dessous de son rôle en les invoquant, et, en fait de circonstances, il n'admet que celles qui sont susceptibles d'aggraver son improbité.

Toutes ses réponses tendent à établir qu'il a prémédité, combiné, exécuté une succession ininterrompue de supercheries, sans la plus petite lacune, sans la moindre parcelle de sincérité, mais avec toute l'ingéniosité dont la bonne nature l'a pourvu.

A cette ingéniosité étaient joints, il faut le croire, un sang-froid et une présence d'esprit qui ne se sont jamais démentis — jusqu'au jour où la police a découvert la boîte à malice et lui le fond de son cœur à M. le juge d'instruction. Jusque là, dans le rôle compliqué qu'il s'était imposé, il n'a pas commis le plus léger oubli, la plus petite faute. Selon le besoin, pris même à l'improviste, il joint au naturel la fatigue, l'épuisement, le découragement et simule en plus d'un cas la défaillance complète avec un art tel que les plus clairvoyants y sont trompés.

Enfin, il s'est si bien identifié avec le Buguet artificiel qu'il a



créé de toutes pièces que, parmi ses clients, ceux-là surtout, qui, piqués par le soupçon, s'étaient donné pour mission d'étudier l'homme, de contrôler sa façon de procéder, d'analyser ses productions, demeurent plus que jamais convaincus que, s'il a fait de l'escamotage avec les naïfs pour doubler ses recettes, il n'a pu en faire avec eux-mêmes. Ils en donnent trois preuves pour une :

1° Plaques nettoyées soigneusement par eux ou devant eux, marquées par eux pour empêcher toute substitution, sensibilisées par eux ou devant eux, mises par eux ou devant eux dans le châssis préalablement examiné, du châssis dans la chambre noire soigneusement inspectée aussi, la pose faite, soumises immédiatement par eux ou devant eux à l'opération du développement de l'image.

2° Sans désemparer les ressemblances constatées d'Esprits que M. Buguet n'avait jamais été à même de connaître de leur vivant.

3° Des particularités confirmatives de ces ressemblances et dont il lui était impossible d'avoir l'idée avant d'opérer.

De même dans sa correspondance, pas un mot révélateur ne trahit le faux Buguet et ne laisse entrevoir le vrai.

Un comédien consommé, un ..... accompli, un homme complet en son genre, c'est bien ainsi que ce photographe spirite hier, anti-spirite aujourd'hui, s'est posé au cours du procès, n'ayant pas l'air de douter que cette attitude ne lui vaille un bill d'acquiescement et l'approbation publique. La 7<sup>me</sup> Chambre et la Cour d'appel ont déçu son espoir et l'approbation publique attend pour se manifester quelques éclaircissements qui lui manquent. J'ai ouï dire de ci de là que cette attitude cachait un mystère et, à ce propos, entendu faire diverses hypothèses. Que ne dit-on pas ? Caquetages : le monde est bavard.

Pour ma part, j'aime peu les hypothèses, on risque de s'égarer en poursuivant l'une plutôt que l'autre. Je leur préfère les faits et je m'en tiens à celui-ci, que l'attitude de M. Buguet a été *extraordinaire*. Je regrette de ne pas trouver de mot qui rende mieux l'impression qu'elle m'a produite, ayant là, en photographie, sur la table où j'écris ces lignes, la *certitude* que personnellement je n'ai point été dupé par M. Buguet et qu'il n'a pu me duper.

T. TONOEPH.

P. S. Il arrive de temps en temps à votre compositeur de me faire parler une langue qui n'est pas la mienne. Ainsi, dans la brochure intitulée : *Procès des Spirites*, il me fait écrire page 195, lignes 16 et 17 «....sous cette réserve qu'un air de sévère tristesse saillit de sa physionomie....» au lieu de *assombrit* sa physio-

nomie. Je ne lui en fais pas un reproche : seulement je profite de l'occasion, une fois en passant, pour prier vos lecteurs de ne pas penser que j'ai volé à M. Chevillard sa cacographie. *Cuique suum.*

M. Tremeschini, ingénieur et astronome, prévient les lecteurs du Procès des Spirites, qu'il faut lire, page 52, ligne 14 : *Et, il m'a encore dit*, au lieu de : *Et, je lui ai encore dit* ; la sténographie lui faisant prononcer les paroles de M. Leymarie.

---

### Nouvelle preuve pour la réincarnation.

---

27 août 1875.

Monsieur Leymarie,

C'est avec satisfaction que je viens porter à votre connaissance une nouvelle preuve, bien évidente, de la loi sublime de la réincarnation.

Le lundi 23 courant, j'étais dans l'omnibus qui conduit de la Chaussée du Maine à Ménilmontant, avec madame Fagard. Son mari, notre ami, n'avait pu trouver place que sur l'impériale.

Une dame jeune et distinguée était placée auprès de nous ; elle tenait sur ses genoux une charmante petite fille âgée de quinze mois, gaie et tout enjouée, qui me tendait ses beaux petits bras roses. J'hésitais à la prendre, car je craignais de déplaire à la jeune mère ; mais, voyant son sourire approbateur, je pris la charmante fillette.

Elle était gentille et gracieuse ; à cet âge les enfants sont adorables, et celle-ci, surtout, avait un petit air si enjoué, si aimable, qu'on se sentait disposé à l'aimer. Je dis à cette dame : ce serait une injure de demander si vous l'adorez ; il ne peut y avoir de doute à cet égard.

Oui, monsieur, je l'aime bien tendrement ; elle est douce et aimable, puis elle a un double titre à mon amour..... Vous seriez bien étonné si je vous disais que c'est la deuxième fois que je suis mère ; mes paroles étranges ne sont que l'expression de sa l'exacte vérité, car je ne suis ni folle, ni hallucinée, je n'avance rien sans preuves certaines. Je vais m'expliquer et vous jugerez si mon dire est erroné.

J'avais une délicieuse petite fille que la mort m'a ravie à cinq ans et demi ; dans ses derniers moments, ce petit ange voyant mes larmes, mon profond désespoir, me dit ces paroles remarquables : Bonne petite mère, ne te désole pas ainsi, prends courage, je ne pars pas pour toujours, je reviendrai au mois d'avril, un

dimanche. Eh bien, au mois d'avril, et un dimanche, je mis au monde cette petite Ninie que vous avez la bonté de caresser. Tous ceux qui ont connu la première Ninie la reconnaissent dans la seconde. Elle ne dit encore que ces mots : Papa, Maman, et cependant la semaine dernière, jugez de mon bonheur ! de ma grande surprise ! je l'embrassais en pensant à l'autre et lui disais : Oh ! oui, tu es bien Ninie ? Elle me répondit : c'est moi..... Puis-je douter, monsieur ?

— Non, madame, il faudrait être de parti-pris pour ne pas comprendre que c'est le même Esprit qui est revenu dans ce petit corps charmant ; Dieu a eu la bonté de vous en instruire, voilà tout. Si les hommes étudiaient, ils comprendraient ces faits bien naturels et leur valeur incontestable.

Je n'ai pu donner à cette dame d'autres explications, car elle descendit au carrefour Buci ; je regrette vivement de ne lui avoir pas demandé son nom et sa demeure. Espérons que ces quelques lignes lui parviendront et qu'elle voudra bien venir confirmer mon dire, que, sur mon honneur, j'affirme être la vérité.

Je suis, avec respect, votre serviteur.

Femme FAGARD,  
à Plailly (Oise).

FLOUX MARY,  
5, rue Vauvilliers.

---

### Dieu, l'Âme, M. Littré.

---

Je venais de relire encore une fois le discours prononcé par M. Littré, dans la salle du Grand-Orient, à Paris. Je gémissais de me trouver, moi chétif, en opposition complète d'idées et de croyances avec un savant aussi illustre.

Je professe pour les savants un respect d'autant plus profond que plus grand est mon regret de n'avoir pas pu m'instruire. Cependant ce sentiment ne peut aller jusqu'à me faire adopter aveuglément leurs opinions, car je m'exposerais à en adopter de tout à fait contraires.

Je me disais donc que je ne pouvais admettre avec M. Littré qu'il soit *sage* et *salutaire* de ne rien affirmer et de ne rien nier sur Dieu et sur l'âme. En supposant que les solutions qu'on a jusqu'à ce jour données à ce sujet soient puériles, le progrès ne peut pas consister à abandonner le problème, mais à l'étudier encore, de façon à le résoudre d'une manière de plus en plus sérieuse. Comment ne pas voir que ces questions sont celles qui importent le plus à l'humanité, et qu'elle ne pourra marcher d'un pas ferme et assuré dans la voie de ses destinées que lorsqu'elle les aura définitivement réso-

lues? Comment connaître notre destinée, si nous ne connaissons pas le monde dans lequel nous vivons et auquel nous sommes indissolublement liés? Comment connaître le monde, si nous n'en étudions qu'un seul côté, le moins important, celui des phénomènes, des effets, du relatif, du contingent, de ce qui n'est pas, en négligeant volontairement celui des substances, des causes, de l'absolu, du nécessaire, en un mot, de ce qui est?

M. Littré croit qu'on ne peut pas passer de l'autre côté. Mais alors, à quoi sert la raison? N'est-elle pas le sens de l'invisible, l'œil destiné à percer le voile qui nous cache l'autre monde?

Et maintenant, nos devoirs ne découlent-ils pas nécessairement de notre destinée?

Dans notre société, la destinée d'un soldat étant de combattre pour la défense de son pays, son devoir est d'étudier l'art de la guerre. La destinée d'un médecin étant de soigner les malades, son devoir est d'étudier les causes des maladies et les moyens de les guérir.

Et qui ne sent combien nos destinées générales seront différentes, et, par conséquent, nos devoirs différents, selon que Dieu existera ou n'existera pas et selon que l'âme sera ou ne sera pas immortelle?

M. Littré a certainement raison de dire qu'il ne faut pas faire dépendre ses devoirs de ce que l'on ne connaît pas; et voilà pourquoi il faut étudier l'âme et Dieu et s'efforcer de les connaître de plus en plus. Et cette étude est aussi possible que les autres, quoique elle soit peut-être plus difficile, et conduise à des résultats aussi certains. L'expérience n'est pas la seule voie pour arriver à la vérité : les mathématiques pures sont des sciences toute de spéculation, et pourtant on les appelle, par excellence, les sciences exactes. Que la chimie, la physique, l'astronomie et les autres sciences expérimentales ne nous donnent ni Dieu ni l'âme, il n'y a rien là qui doive nous surprendre, puisque Dieu et l'âme ne sont pas leur objet. C'est à la philosophie, à la métaphysique qu'il faut les demander. Et la métaphysique est une science au même titre que les autres et repose sur des bases aussi sûres. Seulement tout le monde, sur notre terre, n'est pas encore métaphysicien, comme tout le monde n'est pas encore sculpteur ou poète. Je veux dire que la faculté métaphysique n'est pas développée chez tous, comme ne l'est pas non plus la faculté artistique ou poétique : nous sommes des êtres diversement développés.

Oui, je reconnais avec M. Littré que la conscience est le juge suprême de nos actions, et que, chez les esprits élevés, mais chez ceux-ci seulement, elle est l'unique rémunérateur et l'unique ven-

geur. Mais la conscience n'est pas la science : la science relève de l'intelligence, tandis que la conscience relève de la raison. La conscience est à la raison ce que le capital est au travail ; elle est de la raison accumulée. Le travail de la raison, c'est le travail métaphysique ; et je le répète, on procède ici avec autant de certitude que dans le travail scientifique.

Pour toute raison suffisamment développée et que n'aveuglent pas les préjugés de la science, aussi dangereux pour le moins que les préjugés de l'ignorance, cette proposition : *l'inintelligent ne peut pas produire l'intelligent*, est aussi évidente que cette autre : *La ligne droite est la plus courte que l'on puisse mener entre deux points donnés*.

Donc, au début, je ne dirai pas chronologique mais logique des choses, il y a l'intelligence ; et cette intelligence, quelle qu'elle soit, je l'appelle Dieu. Dieu est le point de départ de la série des évolutions que les êtres accomplissent ; il est probablement aussi le point d'arrivée, l'alpha et l'oméga de la création : le monde vient de lui et retourne à lui.

*Le néant n'étant rien ne peut rien donner ; — Le tout est plus grand que sa partie*, sont encore deux propositions d'une évidence égale.

Donc les éléments qui composent le monde existent de toute éternité, et les lois qui le régissent étant l'expression des rapports nécessaires de ces éléments entre eux, Dieu n'a pas fait ces lois, mais a créé et crée en s'y conformant. Il est évident qu'il n'a pas plus fait que trahir soit un crime qu'il n'a fait que les trois angles d'un triangle égalent deux droits. Lui demander de changer ces lois ; c'est lui demander l'impossible : il est tout puissant parce qu'il peut tout ce qu'il veut ; mais il ne peut tout ce qu'il veut que parce qu'il ne veut que ce qui est possible.

Il est facile de voir les conséquences morales qui découlent de tels principes : nos devoirs envers Dieu sont de le seconder dans son œuvre, en l'imitant, c'est-à-dire en nous conformant aux lois, à la règle des choses, pour me servir de l'expression de M. Littré. Mais nous ne pouvons nous conformer aux lois qu'en les connaissant toutes : d'où l'obligation incessante pour nous de cultiver à la fois notre intelligence et notre raison, pour acquérir en même temps et la science et la conscience.

Quant à l'âme, elle existe distincte du corps qui, matériel et inintelligent, ne peut la produire, d'après ce que nous avons vu plus haut. Elle n'est pas une harmonie, une résultante, une combinaison fortuite d'atomes, qui se forma hier et qui se dissoudra demain : elle est un être, et, en cette qualité, elle est éternelle. Elle a vécu et

elle vivra, le néant ne pouvant pas plus recevoir que donner. Je suis pour l'éternité citoyen du monde; j'appartiens à l'humanité passée comme à l'humanité future. Je puis donc, patient et résigné, supporter les douleurs qui accompagnent souvent l'accomplissement du devoir, parce que je sais qu'elles sont une semence féconde d'où sortiront dans l'avenir les meilleurs fruits pour les autres et pour moi.

Que s'il en était autrement, si je n'étais qu'un être éphémère, sorti du néant pour y rentrer aussitôt, ce qui est absurde, sans lien avec le passé, sans lien avec l'avenir, où la conscience puiserait-elle son autorité pour me commander le sacrifice? Comment pourrait-elle justifier cette loi qui ne m'imposerait que des peines, sans aucune compensation? Car enfin, pour se faire obéir, il faut que la loi soit juste.

Nous avons, du reste, et c'est heureux, un moyen pratique pour nous assurer de la survivance de l'âme au corps. Seulement, il ne faut pas, après avoir proclamé la méthode expérimentale comme le seul moyen d'arriver à la découverte de la vérité, se donner un démenti à soi-même, en déclarant *a priori* la chose impossible, et en traitant de fous et d'hallucinés ceux qui vous proposent ce moyen comme leur ayant réussi. Il faut se livrer à l'*observation sérieuse et précise* de ces phénomènes qu'on nomme spirites et qui ont la vertu d'égayer tous les jours nos pauvres esprits forts de la presse périodique.

Cependant, braves gens qui riez si fort, vous devriez savoir que Socrate, le Christ, saint Paul, tous les philosophes de l'école d'Alexandrie, Mahomet, Jeanne Darc, Luther, Benjamin Franklin ont affirmé, dans le passé, qu'ils avaient des communications avec le monde invisible. Sans doute, ils n'étaient pas journalistes; mais enfin ils avaient quelque valeur. Aujourd'hui des hommes de toutes les conditions et de tous les degrés de culture intellectuelle, et je suis du nombre, donnent la même assurance. » Enfin Bacon — c'est M. Cousin qui parle — ne voulait pas même qu'on abandonnât entièrement la magie; il espérait que sur ce chemin il n'était pas impossible de trouver des faits qui ne se trouvent pas ailleurs, *faits obscurs, mais réels, dans lesquels il importe à la science de porter la lumière et l'analyse, au lieu de les abandonner aux extravagants qui les exagèrent et les falsifient.* »

Mais ce ne serait pas observer sérieusement que de vouloir imposer au phénomène un programme tracé d'avance. Notre devoir est d'accepter ses conditions et non de lui imposer les nôtres. N'est-ce pas ainsi que l'on agit dans toutes les expériences scientifiques?

En suivant cette marche, il est à peu près certain que tout homme sérieux qui voudra y mettre un peu de persévérance, arrivera.

J'en étais là de mes réflexions, quand tout à coup je tombai dans un profond sommeil.

Je fis un rêve.

J'étais sur le pont d'un navire, au milieu du grand Océan. Un vieillard se trouvait à côté de moi. Sa physionomie respirait la bonté et inspirait la confiance. Chose étrange ! en le regardant bien, je reconnus en lui M. Littré, que pourtant je n'ai jamais vu. Nous causâmes, et, je n'ai pas besoin de le dire, notre conversation roula sur la philosophie. Il m'exposa longuement et éloquemment les principes du positivisme. Je l'avoue à ma confusion, je ne le compris pas toujours très-bien.

Au moment où nous nous y attendions le moins, survint une furieuse tempête qui, après avoir fait parcourir à notre navire d'immenses distances, le jeta sur une côte et l'y brisa.

Par une espèce de miracle, M. Littré et moi nous échappâmes seuls au naufrage.

Nous avancions tout mouillés et tout moulus dans les terres, moi, quoique moins avancé en âge, beaucoup plus découragé que lui.

— C'en est fait de nous, lui disais-je ; nous n'avons échappé à la tempête que pour mourir ici de faim et de désespoir. Cette terre doit être déserte.

— Pas le moins du monde, me dit-il ; elle est habitée par des hommes, sinon plus, du moins aussi avancés en civilisation que les Européens. Regardez dans le lointain, à votre gauche, ce vaste édifice. Il ne s'est pas évidemment fait tout seul ; il ne peut être que l'œuvre d'hommes très-intelligents.

Je poussai un cri de joie, et nous nous hâtâmes vers l'édifice.

Arrivés, nous entrâmes. C'était une immense manufacture, où les machines les plus admirables, mues par une force que nous ne pouvions découvrir, exécutaient les ouvrages les plus beaux et les plus compliqués. Les matières premières tombaient d'un étage supérieur, et, après avoir subi les plus nombreuses transformations, devenaient des objets d'un fini merveilleux et d'une utilité saisissable au premier coup d'œil.

Mais d'ouvriers, point.

— Qu'importe, disait M. Littré, ils se montreront. Les matières premières ne peuvent arriver indéfiniment ; il faut bien que la provision se renouvelle et que les objets manufacturés soient enlevés.

Spectacle nouveau ! nous voyons venir à nous, glissant sur le sol, un bloc de bois brut.

— Pour le coup, m'écriai-je, nous sommes au pays des fées !

— Pas si loin, mon ami. Si ce bloc glisse ainsi, c'est qu'il est creux et qu'un animal caché dans son intérieur le fait mouvoir. Le bois étant matière ne peut se mouvoir de lui-même.

— Mais alors, dis-je à mon tour, le monde qui est un édifice incomparablement plus beau et plus compliqué que celui-ci, doit avoir pour architecte un être incomparablement plus intelligent ; et celui qui a fait ces prodigieuses machines qu'on appelle végétaux et animaux doit être un mécanicien infiniment supérieur à celui qui a fait celles que nous voyons fonctionner sous nos yeux et que nous reconnaissons de beaucoup inférieures, tout en les admirant.

Et le bloc de bois, notre corps n'est-il pas matériel comme lui ? Et si, à cause de sa nature, vous jugez qu'il ne peut se mouvoir de lui-même ; qu'il faut nécessairement qu'il soit mis en mouvement par quelqu'un caché dans son intérieur, pourquoi n'en diriez-vous pas autant du corps ? Pourquoi n'affirmeriez-vous pas l'âme ? Il n'y a pas plus de raison de suspendre son jugement dans ce cas que dans l'autre.

— Hum ! hum ! fit M. Littré. Et au moment où il ouvrait la bouche pour me répondre, à mon très-grand déplaisir, je m'éveillai.

V. TOURNIER.

---

### Le Spiritisme à Rome.

---

Dans la ville de Rome, il y a des spirites nombreux et éclairés, avec lesquels nous sommes heureux d'avoir des relations suivies ; nous publions, avec plaisir, la lettre d'un homme estimé pour rendre hommage à des travaux suivis et intéressants.

Rome, 20 avril 1875.

A Monsieur Leymarie.

Je vous remercie pour le livre intitulé *Procès des spirites*. Nous l'avons lu en entier, avec beaucoup d'attention, et nous vous félicitons d'être sorti de cette épreuve d'une façon aussi honorable et aussi digne. Du reste, nous étions déjà parfaitement bien persuadé que les continuateurs du savant directeur de la *Revue spirite* (A. Kardec) n'auraient jamais agi différemment qu'il ne l'eût fait lui-même.

Au travers de tant de calomnies, de faux témoignages, de tromperies et de lâchetés, nous croyons reconnaître l'œuvre de la Providence,



qui emploie de tels moyens, afin que la doctrine spirite, en général, et les phénomènes de la photographie spirite, en particulier, soient mis en évidence d'une manière nette et éclatante. Que voyons-nous? Un grand nombre d'hommes courageux, gardiens jaloux de la vérité, s'empressent d'apporter leur témoignage devant le public, sans le vain souci de livrer leurs noms aux sarcasmes de ceux qui prétendent avoir le privilège exclusif du savoir et du bon sens, et bien sûrs d'avance de subir leurs dédains. Mais en même temps ils apportent la tranquillité et la confiance dans les âmes de leurs frères en croyance, disséminés partout sur le globe. Qu'ils reçoivent donc les remerciements de tous ceux qui, louant la sagesse divine, reconnaissent combien parfois, d'un petit mal peut sortir un grand bien.

Espérons, cher Monsieur, que les erreurs de l'homme faillible seront réparées aussi par l'homme. Dans tous les cas, la lecture du procès et de son Appendice ne peut faire autrement que de confirmer la haute opinion que l'on s'était déjà faite sur vous et sur les travaux auxquels vous participez : les témoignages parlent bien haut en votre faveur.

A Rome, le Spiritisme fait des progrès, mais il est encore dans les premières phases de son développement ; les phénomènes physiques du Spiritisme, la réclame, comme vous diriez en France, y tiennent le premier rang. Il est vrai de dire aussi que, si nous parlons de la doctrine, on demande aussitôt à *voir*, à *entendre*, à *toucher avec les mains* ; il en est fort peu qui deviennent croyants par la simple lecture des livres de philosophie spirite. Donc, pour obtempérer aux désirs du plus grand nombre, nous cherchons à produire des effets physiques, et nous pouvons dire que nous avons déjà obtenu des résultats assez satisfaisants, tels que : le soulèvement de terre des corps pesants contre la loi connue de la gravité ; l'apport des objets les plus variés, des fleurs, des livres, des bonbons, des friandises, des parfums, des pièces de monnaie, antiques et modernes (de la valeur d'une livre sterling) ; même, certains de nos amis ont été transportés de leur domicile à l'endroit où moi et quatre ou cinq de mes confrères étions réunis, et cela, sans que les moindres plis de leurs vêtements fussent dérangés, sans que les attitudes dans lesquelles ils se tenaient un instant auparavant eussent changé, lorsque nous priâmes les Esprits d'effectuer le transport. Nous avons obtenu ces phénomènes, non-seulement à l'intérieur de nos maisons, mais aussi dans les rues les plus fréquentées de la ville. Nous avons entendu des voix inimitables, des bruits étranges et des sons mélodieux. Des mains invisibles nous ont caressés, elles prenaient nos cheveux et même elles nous frap-

paient et nous barbouillaient avec des matières colorantes; parfois, nous prenant sous les aisselles, elles nous ont soulevés et ensuite déposés sur la table autour de laquelle nos confrères étaient assis; généralement, on nous plaçait ainsi, avec la chaise sur laquelle nous nous trouvions, et pendant que nos mains formant la chaîne, étaient fortement serrées dans celle de nos amis; nous nous tenions solidement les mains autour de la table, et les esprits *enfilaient* des chaises sur nos bras, de sorte que plusieurs d'entre nous en avaient deux qui pendaient de leurs épaules, l'une à droite, l'autre à gauche, nous donnant ainsi une variante du phénomène si bien connu de *l'anneau*, de sa pénétration à travers la matière.

Nous avons vu plusieurs chaises entrelacées de la façon la plus ingénieuse, transportées de l'autre extrémité de la chambre et placées au milieu de la table après avoir passé par dessus nos têtes. Nos habits ont été retournés sans être défaits, ou retirés sans avoir été déboutonnés, et cela en pleine lumière, sur les chemins publics. Des objets que l'un de nous avait dans la poche se trouvaient portés dans les poches d'autrui et pendus derrière le dos ou placés sur la tête. Nous avons eu nos portraits faits par les mêmes Esprits; ces portraits ressemblent à des photographies, mais ne sont pourtant pas tout à fait identiques. Nous les avons montrés à des artistes peintres et photographes qui n'ont pu en expliquer la nature. En dernier lieu, nous avons obtenu l'apparition spectrale, matérialisée, etc., et nous avons conversé avec ces Esprits absolument comme nous l'aurions fait avec des personnes vivantes.

Ces phénomènes, nous les avons obtenus en grande partie par l'entremise de l'Esprit bon et jovial qui s'appelle *John King*, nous cherchons à les faire connaître toujours et partout, et nous savons qu'il y a plusieurs cercles en voie de formation, qui, à l'instar du nôtre, essayent de les obtenir.

Je l'ai déjà dit et je le répète, tous ces phénomènes ne sont que les prodromes de la propagande spirite dans la Ville éternelle: Dieu veuille que la plante qui pousse déjà si bien arrive à parfaite maturité.

De tous les côtés, j'entends décrier les manifestations physiques. Je comprends qu'on désire les exclure des centres où le spiritisme a déjà pris racine depuis un grand nombre d'années, où plusieurs journaux répandent la lumière, où se trouvent des réunions nombreuses et bien organisées; là, en effet, le moment est venu pour que la partie doctrinale soit développée de préférence; mais ici, le matérialisme et la superstition comptent de nombreux adhérents, le mot *Spiritisme* est encore mal connu ou mal compris, et je crois qu'il ne faudrait pas suivre la même route et chercher le même

ordre de phénomènes préconisés par les peuples chez qui la doctrine a déjà pris pied. Donc, vouloir exclure les effets physiques au début, serait, à mon avis, une imprudence, néanmoins j'élèverai toujours la voix contre les médiums vénals : le spirite, dans l'exercice de sa mission devant donner et non recevoir. Rappelons-nous que le drapeau sous lequel nous marchons porte ces deux mots : *Dieu et la Charité*, mots purs et lumineux qui doivent éclairer notre voie dans le présent et dans l'avenir.

Veillez recevoir, Monsieur, les respectueux hommages de votre serviteur dévoué.

ENRICO MANNUCCI, à Rome.

(Traduction de Miss Hembry, professeur de langues).

---

### Affirmation de MM. Locander et O'Sullivan pour le jugement en Cour d'appel.

(PROCÈS DES SPIRITES)

1<sup>er</sup> août 1875.

Monsieur Lachaud,

Je me mets à votre disposition pour témoigner devant la Cour d'appel, à l'effet suivant :

Je suis Suédois de naissance, quoique citoyen des États-Unis par naturalisation. Je suis docteur en médecine, et j'ai été médecin du département de la police à New-York.

Je résidais à New-York en 1868, à l'époque du fameux procès qui fut intenté au photographe Mumler, accusé d'escroquerie, parce qu'il produisait des photographies d'Esprits à côté de la personne qui posait. Ma profession ne me laissa pas le temps d'assister aux débats qui durèrent plusieurs jours, mais je les suivis, dans tous les rapports détaillés reproduits par les journaux. Les preuves, abondantes et concluantes, démontraient la réalité des phénomènes et les ressemblances exactes des portraits ainsi obtenus de personnes passées dans une autre vie depuis longtemps, dont le photographe ne pouvait avoir aucune connaissance.

Il fut prouvé, que Mumler était toujours prêt, non-seulement à laisser faire chez lui toutes les manipulations par d'autres photographes qui apportaient leurs propres instruments, plaques et matériaux chimiques, mais encore à se rendre chez eux, où il ne contribuait à l'opération que par la seule influence de sa présence comme médium.

Il fut honorablement acquitté, à l'unanimité du jury, après un résumé tout en sa faveur, par le Juge président ; une sorte d'ovation lui fut faite à sa sortie du tribunal.

Depuis, il a continué la photographie spirite sans être inquiété. Parmi les témoins en sa faveur, était l'éminent juge Edmonds, Président de la Cour suprême du district; ce haut personnage, quoique spirite déclaré, était justement respecté et des magistrats et du public, comme étant un des jurisconsultes les plus capables et les plus éclairés des Etats-Unis.

Je fis la connaissance de votre client, M. Leymarie, il y a huit mois et lui communiquai ces détails dont il avait eu déjà connaissance; mes assertions devaient bien le confirmer dans cette conviction, la réalité des photographes spirites.

Il se peut bien qu'il y ait des photographes charlatans en Amérique comme en France; mais il fut judiciairement établi que Mumler ne l'était pas; l'ignorance seule peut se permettre des contestations à cet égard; à côté de la fausse monnaie, il y a la bonne; la fausse n'est qu'une imitation frauduleuse.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon plus profond respect.

U. U. LOCANDER, 70, rue Monge, Paris.

1<sup>er</sup> août 1875.

Monsieur Lachaud,

Ayant lu la lettre qui précède, je puis la confirmer dans sa substance; j'ai le souvenir des rapports publiés dans les journaux, de ce procès qui fit beaucoup de bruit. Récemment, j'ai lu dans un discours public fait par une personne hautement autorisée, que depuis ce temps, les ressemblances ont été reconnues exactes dans 15,000 (quinze mille) photographies spirites obtenues par Mumler. Parmi ceux qui ont porté leur témoignage à l'effet de la réalité vraie de ces photographies, sans possibilité de supercherie, est M. Garney, bien connu et grandement respecté, comme un des premiers photographes non spirites, aux Etats-Unis.

A Londres, il y a à peu près deux ans, j'ai vu beaucoup de photographies dans le même genre, obtenues par le photographe Hudson; un nombre considérable de personnes de ma connaissance m'ont affirmé l'exactitude des ressemblances de leurs parents ou amis décédés. Je sais, par les renseignements publiés dans les journaux spirites à Londres (et non controuvés) que d'autres personnes de parfaite respectabilité ont aussi réussi à produire des photographies analogues, chez eux, assistés de médiums de leur propre famille, et notamment M. Beattie, photographe retiré, et M. Slater, opticien et fabricant d'instruments de précision. Ces choses, constatées dans les journaux, devaient nécessairement inspirer et entretenir la confiance de M. Leymarie dans la puissance du médium Buguet.

J.-L. O'SULLIVAN,

Ancien ministre des Etats-Unis à Lisbonne, ancien régent de l'Université de l'Etat de New-York, ancien membre de la législature de l'Etat.

Au jugement en Cour d'appel, deux employés de Buguet ont voulu témoigner pour la complète honorabilité de M. Leymarie.

Après la confirmation de la peine, M. le colonel d'artillerie Devoluet s'est approché de M. Leymarie, lui disant à haute voix et devant la Cour : « Je veux avoir l'honneur d'embrasser un escroc que j'estime et que j'aime, qui est honoré par tous les spirites » : l'acte suivit la parole.

---

## Intelligence du chien Quiqui

RÉCIT DONNÉ PAR M. SCHLOOSER.

---

Sur le port de la Halle aux vins se trouve actuellement un chien perdu qu'on a surnommé : *Quiqui*, et qui est l'ami des habitués du port et des personnes qui habitent le voisinage.

Il exerce seul le métier qui lui procure sa nourriture de chaque jour ; ce métier est la mendicité.

Quand, aux allures d'un passant, il pense qu'il obtiendra de lui une aumône, il le suit à la façon de ces enfants qui demandent opiniâtement un petit sou ; s'il parvient à se faire comprendre, il remercie par des sauts et des gambades, et s'empresse d'aller porter dans sa cachette le sou qu'il enterre à côté de ceux qu'il peut avoir en réserve ; puis il retourne guetter un autre passant ou l'un de ses habitués, pour recommencer le même manège.

Quand l'heure du déjeuner ou du dîner arrive, il va chercher un sou dans sa cachette et se dirige vers son fournisseur habituel qui demeure sur le quai.

C'est une marchande de pain et gâteaux qui, contre son sou, lui remet un petit pain ou un gâteau. — Comme *elle ne le trompe jamais*, il l'attend quand elle est absente, car le mari lui a fait plusieurs fois le mauvais tour de garder le sou et de ne lui rien donner. *Maintenant il se méfie et ne s'y laisse plus prendre.*

Quelquefois de mauvais plaisants ou des enfants lui volent son argent ; mais cela arrive assez rarement, car son intelligence lui a valu quelques protecteurs, employés du port, qui surveillent les maraudeurs.

Il est, parmi les tribus sauvages, des êtres moins raisonnables que *Quiqui*, auquel nos philosophes refuseraient non-seulement une âme, mais aussi l'intelligence !!!

---

## Lettre d'un ouvrier à un jeune docteur sur le Spiritisme et le magnétisme.

Je suis spirite. Vous le serez bientôt vous-même, car, je le sais, ce que vous cherchez dans nos entretiens, ce n'est pas une satisfaction de curiosité vaine : vous voulez de bonne foi arriver à la vérité que vous poursuivez à travers tous les faits ; demander à toutes les intelligences.

Longtemps vous avez interrogé les philosophies et les religions. Vous avez écouté, sans enthousiasme et sans dédain, le spiritualisme qui dit : « Crois ! » et le matérialisme qui dit : « Vois ! » Mais vous n'avez pas pensé, avec le positivisme, qu'entre l'affirmative et la négative, il est bon de ne pas conclure. Un sentiment de votre conscience a protesté contre ce moyen terme qui, s'il était sincère, érigerait en système le doute avec tous ses tourments, et le doute n'admet pas le calme, la quiétude, la liberté d'esprit dont se targuent les disciples d'Auguste Comte : le doute est un état violent qui se débat entre l'erreur et la vérité, mais qui, écrasé dans ce combat de toutes les facultés pensantes, est inévitablement forcé de se fixer. Vous avez compris tout d'abord qu'étant donnée cette question capitale : « Dieu et l'immortalité de l'âme, » ne pas conclure c'est se prononcer ; ne pas affirmer, c'est démentir. Aussi, les positivistes sont demeurés à vos yeux de timides matérialistes, ayant moins de conviction peut-être, ayant à coup sûr moins de courage que leurs devanciers, puisqu'ils rejettent la responsabilité d'une négation qui fait le fond de leur doctrine. Quant à l'indifférence religieuse, elle vous a toujours paru une faiblesse de caractère : indifférence, euphémisme qui couvre deux mots trop révoltants, égoïsme et lâcheté. Vous avez dû, en effet, mépriser cet engourdissement de l'âme, vous qui possédez l'énergie, qualité essentielle, sans laquelle toutes les autres sont impuissantes. Vous vous êtes mis à l'œuvre courageusement, patiemment. Il vous fallait la solution du grand problème divin duquel découle la solution de tous nos problèmes humains : Vous cherchâtes. C'est alors que nous nous sommes rencontrés.

Vous, intelligence éclairée et forte dont la science a grandi les facultés ; moi, homme de labeur qui, dans mes luttes contre les nécessités de la vie, n'ai pu trouver de loisirs pour l'étude, nous nous sommes réunis sur la même limite. Nous avons entendu au même moment un même nom ; la science vous l'avait fait épeler lettre par lettre, tandis que la nature l'avait écrit d'un trait dans ma conscience. Tous deux nous lûmes : « Dieu ! »

Devant cet incommensurable, les distances se fondent et s'effacent; nous nous comprîmes bien vite. Considérant les tendances modernes, les aspirations d'une société en voie de transformation, vous pressentiez une philosophie nouvelle qui dégagait la liberté de l'homme, sa responsabilité, en établissant la loi de solidarité universelle, qui guidait l'humanité dans la route sans fin qui se déroule vers l'absolu, route lumineuse qu'on nomme perfectibilité. Vous vouliez que cette philosophie, loin d'entraver le progrès, le préparât sans cesse; aussi vous la spiritualisiez, vous la dégagiez des dogmes, ces entraves qui oppressent la pensée, jusqu'au jour où la pensée vivace s'en dégage, pour les étouffer à son tour.

Mais cette doctrine, que nous complétions l'un par l'autre, n'était pour vous que l'idéal; elle était pour moi réalisée. Vous étiez l'espérance, j'étais la foi. Quand, dans nos longues causeries, vous encouragez mon enthousiasme sans oser le partager, quand vous me remerciez de caresser ainsi notre beau rêve, et que vous ajoutiez en soupirant qu'il faudrait au progrès bien des siècles encore pour formuler nos croyances en un système philosophique, bien souvent je fus sur le point de m'écrier: « Ce système, il existe! Mais il eût fallu vous le nommer, et... qui sait?... Ce que vous considérez comme la vérité sous le nom de religion naturelle, n'auriez-vous pas pu le regarder comme une folie sous le nom de Spiritisme?

Je pouvais le supposer alors, j'en avais vu tant d'exemples! Aujourd'hui je vous connais mieux, et je ne le crains plus. Vous êtes loyal dans vos recherches, vous vous êtes engagé dans une voie que sans doute vous n'auriez pas choisie: vous la poursuivrez sans arrière-pensée. Ce n'est pas un mot, d'ailleurs mal défini, qui vous arrêtera. Vous êtes dans l'âge où les préjugés n'ont encore jeté dans l'intelligence que de faibles racines; vous les repousserez. L'habitude ne vous les a pas encore rendus chers en vous les faisant adopter, vous saurez vous en affranchir.

C'est pourquoi, lorsque vous me demandez à moi, Esprit simple et ignorant, de vous aider dans vos recherches, je crois devoir vous répondre sans humilité orgueilleuse: « Je le veux bien. » Du reste, l'heure des vains ménagements est passée; je vous parlerai sans restriction, sans contrainte. Nous voulons tous deux la vérité; de quelque côté qu'elle brille, nous devons l'accueillir avec bonheur; c'est parce que je l'ai jugé ainsi que j'ai tout d'abord voulu donner un nom à ma profession de foi, si souvent approuvée par vous, en vous disant dès la première ligne: « Je suis spirite. »

Vous pensez sans doute que nous voilà rejetés bien loin hors du sujet que vous m'avez indiqué; vous me demandez mon opinion sur les phénomènes magnétiques que nous avons observés, et je vous

parle de mes convictions philosophiques. Eh bien ! précisément, nous sommes au cœur même de la question.

Il faut bien le dire, jusqu'ici le magnétisme n'a pas été compris. On a vu des effets qu'on peut appeler merveilleux ; mais les causes n'ont pas été cherchées ou du moins n'ont pas été découvertes. C'est que, pour les saisir, il eût fallu admettre les rapports spirites qui, à l'époque des premières expérimentations, n'étaient pas encore connus.

Aujourd'hui deux sciences nouvelles s'affirment et s'éclairent l'une l'autre : le Spiritisme et le magnétisme viennent briller sur le monde pour le guider dans sa marche vers la perfectibilité. La foule des esprits routiniers qui ne veut admettre un fait que lorsqu'il a été proclamé par toute la terre, s'écrie : « Comment donc ! nous ne pouvons pas croire à une révélation récente ! Si le Spiritisme et le magnétisme étaient des faits, ils seraient admis depuis un temps plus reculé. »

Cette objection repose sur une équivoque. Si le mot révélation est pris dans le sens théologique, si l'on entend qu'il s'agit d'une manifestation divine, on ne prouve qu'une chose : c'est la parfaite ignorance où l'on est resté touchant les sciences qu'on condamne. La philosophie spirite n'admet pas la révélation : elle ne reconnaît que la loi de progrès, c'est-à-dire l'initiation graduelle de l'esprit humain s'élevant vers la vérité à force de travail et de volonté persévérante. Ainsi considérée, l'objection se réfute d'elle-même. En effet, tout progrès se prépare lentement, d'autant plus lentement qu'il crée une rénovation plus importante. Dans tout ordre d'idées, qu'il s'agisse de morale, de science, de philosophie, de politique, les vérités se font jour peu à peu en surmontant la multitude des obstacles qui se dressent devant elles. C'est pourquoi les missionnaires de la pensée en sont le plus souvent les martyrs. Pour moi je ne suis pas surpris que Mesmer, Puységur, Fourier, Kardec, soient traités tour à tour d'utopistes et d'impies, puisque Servet, c'est-à-dire la science, Jean Huss, c'est-à-dire la philosophie, ont été sacrifiés au fanatisme du moyen âge comme Socrate l'a été à celui de l'antiquité. L'humanité rétive au perfectionnement a toujours écrasé ceux qui voulaient entraver sa marche routinière. Les savants qui font aujourd'hui la gloire des nations qui les ont possédés ont vu mépriser leur génie, nier leurs découvertes ; les philosophes à la pensée lumineuse qui ont entrevu les lois harmoniques des mondes ont été persécutés. Devant la révélation de justice, le monde dit : Non ! Devant l'évidence des faits, il ferme les yeux et répète : Non ! avec plus de force ou de dédain. Il faut rendre pourtant cette justice à la louange du siècle : c'est que s'il a l'indifférence du septicisme,



il n'a plus le fanatisme religieux. Il ne se dresse plus furieux pour tuer les penseurs par le bûcher : il se distrait, s'amuse, babille et tue les idées par le ridicule.

Heureusement l'idée vraie possède la qualité de l'Esprit impé-  
rissable de qui elle émane ; elle ne meurt pas : on peut la confir-  
mer pour un temps ; mais bientôt elle apparaît mieux développée,  
plus forte, et c'est alors qu'elle s'impose.

Le magnétisme, aujourd'hui damné par le clergé, condamné par  
la science officielle qui ne veut pas plus reconnaître la circulation  
d'un fluide, qu'elle voulait autrefois reconnaître avec Harvey le  
système de la circulation du sang, sera bientôt proclamé par  
tous. Le magnétisme expérimente, démontre, et, par contre, il ne  
peut être démenti : il demeure forcément admis en principe ; mais  
tandis qu'individuellement les membres des corps savants sont  
convaincus que cette force existe, ils se refusent à l'examiner offi-  
ciellement pour ne pas être contraints de la reconnaître. C'est une  
question de puérilité qui met dans tout son jour l'impuissance de la  
Faculté.

Ce n'est pas sa décision suprême qui vous imposera une con-  
viction : vous savez trop bien quel est le rôle de cette institution qui  
semble n'avoir qu'un but : couvrir de ses respects, protéger de  
son autorité un amas d'erreurs qu'elle se croit obligée de con-  
sacrer, parce qu'elle les a une fois admises et qu'elle ne veut plus se  
rétracter. Quand le progrès tue une de ses idoles, elle l'embaume  
et défend cette momie avec l'acharnement d'une infaillibilité en  
danger de mort.

Pour le Spiritisme, dont vous connaissez la philosophie, il s'af-  
firme comme fait par des phénomènes physiques et tombe ainsi  
dans le domaine expérimental des sciences positives. A ce titre il  
appelle l'attention des savants ; car enfin, par état, ceux-ci sont  
tenus d'expliquer tout effet par une cause. Si les tables se meuvent  
(et nous n'en sommes plus au doute), elles le font en vertu d'une  
force ; mais si, obéissant à certaines conventions, elles répondent  
intelligemment, cette force est capable d'intelligence.

Ceci paraît tout d'abord incontestable, et pourtant c'est ici que  
s'élèvent les contradictions. Le fait en lui-même ne peut être nié  
que par ceux qui se refusent à contrôler les phénomènes spirites,  
mais qui croient avoir le droit de proclamer que ces phénomènes  
ne se produisent pas, attendu que « il est impossible qu'ils puissent  
exister ». La raison est foudroyante ; pour moi, je trouve qu'il n'y  
a rien à répondre à de tels négateurs. Quelles preuves prévau-  
draient contre l'assurance de ces esprits forts qui peuvent mettre,  
sans hésitation, une démarcation certaine entre le possible et l'im-

possible ? Autrefois, un de ces arbitres suprêmes s'avisa de nier le mouvement. Quelle réponse lui fit un philosophe ? Aucune ; mais il marcha aussitôt devant lui. Ainsi font les Spirites : ils démontrent.

Nos véritables contradicteurs sont ceux qui ont à défendre un système préconçu : or, disent-ils que les phénomènes n'existent pas ? non ! mais ils attribuent les manifestations à des causes diverses pour rejeter la cause réelle. « Intervention de Satan ! » disent les catholiques ; « Farce naturelle, » disent les matérialistes, « Effets du fluide nerveux, » disent certains magnétiseurs.

Il ne vous sera pas difficile, lorsque vous aurez expérimenté par vous-même, de juger combien ces explications qui visent à être simples, naturelles, claires, sont pourtant invraisemblables. Nous en reparlerons alors à loisir. Faut-il nous arrêter à discuter l'opposition dogmatique et religieuse... A quoi bon ? certes, elle eût été à craindre à une époque où elle se traduisait par une condamnation qui, ordonnée au nom du Dieu d'amour et de paix, était exécutée par le bourreau... Les églises ont vu se rouiller ses foudres, elles sont reléguées dans le musée des antiques comme un précieux souvenir du moyen âge offert au jugement de la philosophie contemporaine.

Je termine et ne vous demande qu'une seule chose : c'est d'expérimenter par vous-même ; je suis persuadé que la vérité se démontrera elle-même dans toute son évidence : les phénomènes dont vous serez témoin sont une solution qui préparera l'affranchissement de l'humanité. Il est une force que vous avez entre les mains ; on peut l'appeler la force universelle, c'est le magnétisme. La comprendre, la diriger, c'est pénétrer la nature elle-même pour la diriger dans son principe. Avec le Spiritisme vous saisirez l'harmonie simple et sublime des choses et des êtres. Vous si généreux, si progressiste, qui remplissez votre tâche de médecin comme étant un mandat d'humanité, que de bienfaits nouveaux vous pourrez répandre ! que de soulagement vous pourrez apporter aux maux qui accablent vos frères malades ! Pensez-y donc, observez, étudiez, chaque nouvelle découverte que vous ferez est un pas dans la science divine. Georges COCHET.

---

## DISSERTATIONS SPIRITES.

### La génération spontanée.

Médium, madame Georges.

La question de la génération spontanée est aussi brûlante que l'était au quinzième siècle la question du mouvement translatif de

la terre : ici la religion se croit encore attaquée dans sa base, et elle proteste. — Quoi donc ! la matière susceptible de vie ! une loi créatrice, infinie et permanente au lieu d'un caprice de la volonté divine ! Quoi donc, la nature intelligente et multiple, au lieu du travail d'un Dieu pétrissant de ses mains (?) la souche de la race humaine ! Hérésie et blasphème ! la nature est une boue, et Dieu est un manœuvre !

Et pourtant elle tourne, dit Galilée.

Et pourtant elle crée, disons-nous.

Oui, le principe créateur, essence de vie, moteur unique, se manifeste infiniment et en tout lieu et à toute heure dans le globule d'air, dans la gouttelette d'eau, dans la pincée de terre. Il est vie ; il donne la vie. Qui donc parle de matière inerte, inanimée ? Tout se meut, tout agit. La pierre s'agrège, donc, action ; l'air se peuple d'éphémérides, animalcules imperceptibles, donc, vie. Et c'est pour cela que Dieu est grand, c'est pour cela que nous tombons à genoux, abîmés devant sa puissance, quand, faibles êtres que nous sommes, nous voyons sur un humble brin d'herbe des myriades de petits insectes agiles, ornés, brillants, splendides ! Oui, Dieu, infini dans l'extrême grandeur comme dans l'extrême petitesse, se révèle partout dans son principe : mouvement et vie.

Ah ! nous pouvons le dire, pauvres et faibles savants que nous sommes, qui n'avons pénétré qu'un point de la nature et soulevé qu'un brin de paille pour arriver au mystère, nous pouvons dire à la religion lorsqu'elle travestit la majesté divine en bornant sa puissance, en démentant son action adorable : hérésie et blasphème ! vous niez le vrai Dieu !

*Tout est un et tout contient tout ; tout vient de Dieu, tout rayonne Dieu, tout tient en germe les propriétés qu'on peut appeler divines par rapport à leur origine et à leur fin. Or Dieu immuable, Dieu unique n'a qu'une loi immuable, unique, qui agit en lui, par lui, sur lui et sur tout ce qui est ; qui prend l'être à son début et le dirige immuablement à sa fin ; ou plutôt, retranchons ce dernier mot que l'homme emploie pour satisfaire son esprit trop faible, et, disons-le, quoique nous ne puissions le concevoir : qui le dirige immuablement vers l'infini !*

Grandeur sublime du Père de la nature, abaissement splendide de l'être créé ! je ne suis rien, Seigneur, et vous êtes en moi ! De quelque côté que se porte ma vue, alors qu'elle s'abaisse sur la poussière du chemin, alors qu'elle s'élève dans les profondeurs de l'éther pour y cueillir du regard la plus petite étoile, c'est toujours vous que je trouve, ô Etre infini ; et c'est toujours vous dans votre essence visible ; moi dans un des modes de ma transformation

ascendante. Aussi, je n'ai jamais méprisé ta faiblesse, ô petite plante, ma sœur; ô soleil, mon frère, je n'ai jamais contemplé sans espoir ta splendide clarté.

Je le reconnais, non comme une négation de l'existence de Dieu, mais comme un hommage rendu à sa puissance : *Tout contient tout*. La génération animale peut être spontanée, et ce qu'on ne saurait nier dans les deux premiers règnes, d'après l'analogie, ne saurait se nier dans le troisième; la nature ne laisse rien stérile : elle renouvelle et elle crée.

Un jour bien proche (le progrès marche vite depuis qu'il a pour moteurs la vapeur et l'électricité), nous serons bien abaissés, misérables orgueilleux, pour avoir nié cet agent universel, créateur, qui tient en germe embryonnaire aussi bien l'œuf que la graine, aussi bien les êtres organisés que la matière inorganique. La lumière s'est faite pour moi, je ne sens plus l'humiliation de mon erreur, je ne sens que la beauté des lois éternelles, je m'humilie et j'adore Dieu que je voulais aimer, mais que je n'avais pas compris.

UN ESPRIT.

---

### La science et la morale.

Médium, monsieur N...

---

Mon Esprit, heureux dans sa demeure, souffre en venant sur la terre. Oui, mes bons amis, mon cœur saigne encore en voyant s'accumuler sur cette pauvre terre les fautes et les crimes les uns sur les autres. Je prie pourtant le Dieu bon qu'il atténue les effets terribles de sa justice, et même en priant, je suis toujours inquiet parce que je ne sais qui me dit sans cesse que les desseins de Dieu doivent s'accomplir. Ah! je ne prétends point, par là, qu'il ne faut pas prier, car ce n'est pas lorsque le mal fait de rapides progrès que le médecin doit négliger celui qui souffre et réclame ses soins. Je l'avoue, mes amis; si le mal est intense, que votre soumission à la volonté divine soit entière! Fuyez le découragement, l'apathie. La faiblesse est une faute et peut dégénérer en crime.

Depuis longtemps déjà je songe aux maux qui vous assiègent, et je me suis demandé sincèrement quelles pouvaient en être les causes. Je vous donne la réponse que j'ai obtenue; est-ce une révélation? je viens vous la confier.

De bons Esprits, des Esprits supérieurs vous ont répété souvent que de graves événements devaient s'accomplir et se poursuivre de par la permission divine. Ces événements sont relégués à mes yeux sur un plan secondaire, ils doivent être les auxiliaires des projets conçus par la sagesse infailible du Créateur.

Tous les fléaux ont peut-être été infligés à la terre afin de montrer aux hommes la route qu'ils ont suivie et celle qu'ils ont laissée; peut-être aussi serviront-ils à mettre en parallèle la toute-puissance divine et la faiblesse humaine; si cette réflexion sincère prenait racine, n'est-il pas vrai que l'homme ne verrait dans la science purement et simplement qu'un don, qu'un apanage à lui délivré par la divinité créatrice au lieu de la considérer comme la force motrice première, destinée à mettre en jeu et jusqu'à l'infini les ressorts de l'intelligence humaine, de la pensée?...

Toute pensée qui ne fouille que la matière est matérielle. Le premier mouvement de l'intelligence doit s'élever vers Dieu; il doit, dans son éloquence muette, supplier ce digne Maître de permettre à l'âme de s'élancer de temps en temps vers lui, afin qu'il lui soit accordé de rechercher sous l'inspiration divine les découvertes qui peuvent être la cause de bien-être et de perfectionnement dans l'œuvre sublime de la création. Que la pensée alors descende tranquillement sur la terre et qu'elle travaille, les résultats seront bons et profitables aussi bien à l'individualité qu'elle anime, qu'à celle des autres.

Fait incontestable, les hommes possèdent et cultivent le défaut de la présomption. La science, au lieu de les aider à considérer et à honorer le Créateur, ne leur a servi qu'à l'insulter avec mépris, et s'il leur a été permis de faire quelques découvertes, au premier abord surprenantes et même surnaturelles, ils en sont arrivés à cette croyance absurde qu'ils sont *tout*, que posséder tous les secrets de la science, au suprême degré, est une question de temps.

Si tout à coup, au lieu de progresser, ils semblent reculer? C'est que, au lieu de s'améliorer, ils deviennent de jour en jour plus mauvais. Le perfectionnement moral est la seule base véritable indispensable aux progrès de tous genres, c'est sur lui que tous les travaux en général doivent s'ériger; cette base n'était pas assez solide et les hommes, au lieu de la réparer, l'ont laissée se dégrader, et l'édifice croule. La science de l'homme est bonne, mais elle doit s'appuyer sur la science de Dieu qui est infaillible.

L'édifice croule parce que depuis longtemps il ne repose que sur la matière; tout ce qui est né de l'homme matériel périra, de même que tout ce qui vient de l'Esprit survivra.

Un chef dirige, dans le modeste atelier comme dans le plus grand établissement. L'œuvre de la création immense, unie à celle du progrès, est présidée par le créateur unique, Dieu. Il est donc notre maître, nous sommes ses ouvriers; celui qui est relégué aux derniers échelons de la vie sociale et ceux qui en occupent le sommet, doivent se considérer comme de simples artisans.

L'œuvre de la création appartient à Dieu seul; bien fou est celui qui serait tenté d'en découvrir les secrets impénétrables.

Les hommes peuvent, à la vérité, trouver certains moyens d'union ou de séparation dans la matière (les chimistes appellent cette opération : analyse), mais ils ne créent pas, ils assimilent un corps à un autre, mais ces produits composés ne sont que la réunion de produits façonnés par l'Éternel.

Je ne veux point vous parler davantage de la création qui n'appartient qu'à Dieu, nous ne nous occuperons donc que du progrès de la création secondaire par les hommes.

Tout ouvrier, afin de progresser dans son art, ayant besoin d'outils, Dieu a créé l'homme matériel et spirituel. Le corps est l'outil, l'Esprit est le surveillant ou bien le contre-maître attaché à chaque établissement individuel. La grande famille humaine n'est qu'un vaste atelier composé de personnalités individuelles, toutes responsables de travaux qui doivent se perfectionner dans leur ensemble; c'est le principe véritable de la solidarité qui doit unir tous les hommes.

Chacun doit apporter une pierre à l'édifice commun, le perfectionnement moral et matériel de la terre. Et de même que vous voyez les montagnes se percer par la main des hommes, de même que des pays déserts et inconnus deviennent fertiles et accessibles aux voyageurs, de même aussi l'Esprit doit se débarrasser du mensonge, de la superstition et de l'hypocrisie; il doit quitter et jeter au loin ces vêtements sordides dont il est affublé pour ne revêtir que la simple parure de la vérité.

Tel le but pour lequel nous avons tous été créés. Chacun pour soi, chacun pour tous. En suivant cette devise : Chaque homme accomplirait sa tâche, l'édifice s'élèverait comme par enchantement, et il serait solide, parce que son ciment serait fait avec la sincérité et la charité. Si la création appartient à Dieu, l'homme lui appartient. Il y aura beaucoup d'appelés, tous appelés, mais peu d'élus, le nombre de ceux qui travaillent sérieusement étant restreint! Placez-vous de suite au nombre des élus, marquez bien votre place, occupez-la par les moyens indiqués et ne la quittez jamais, tel est mon souhait; dans ce travail unique et sublime, le premier effort est toujours plus coûteux que les autres, mais les apprentis deviendront maîtres. C'est notre commune destinée. A. M...

---

### Avarice.

Voici deux exemples d'avarice :

« Sula, un pauvre malheureux médecin. »

« Pourquoi malheureux ? — Parce que je suis pauvre. »

« Que vous manque-t-il? — La fortune.

« Qu'en feriez-vous? — Je la placerais à intérêt.

« Vous ignorez que vous êtes mort? — Quelle bêtise tu me dis-là!

« Mangez-vous? buvez-vous? parlez-vous avec vos connaissances? en êtes-vous entendu? sinon, comment vous expliquez-vous votre situation? — Je serais mort! Dieu! Dieu, est-ce vrai?

« Oui, vous êtes mort, vous êtes dans le monde où nous allons tous un jour, vous êtes Esprit. — Esprit! je sais ce que c'est. Il y a des Esprits, j'ai fait des pactes avec eux pour avoir la fortune. Ils me l'avaient promise, et je suis mort!! oui, je suis mort... je le vois... je le sens... et ils ne m'ont pas tenu parole... Ils m'ont trompé... que Dieu les maudisse!

« De quoi êtes-vous mort? — De faiblesse lente.

« Comment ne vous êtes-vous pas aperçu que vous étiez mort? — Je n'en sais rien.

« Êtes-vous dégagé de votre corps, souffrez-vous physiquement?

— Non, je suis libre, mais je suis très-faible, je ressens ce qui résulte d'une faiblesse extrême.

« Que regrettez-vous? — L'argent et la fortune... mais alors qu'est devenu mon petit avoir?

« Il a dû passer dans les mains de vos héritiers. — Ho! ho! je suis joué.

« Ecoutez-moi : la fortune ne doit plus avoir d'intérêt pour vous. Il faut rompre avec ce désir de thésauriser qui vous domine l'esprit et vous fait souffrir. Il faut prier Dieu de vous guérir de ce défaut, de vous rendre charitable et de vous inspirer le détachement des biens de la terre... alors vous serez guéri. Voulez-vous prier avec moi? — Je le veux bien.

« (Après la prière). Que ressentez-vous? — Je suis plus calme. Je prierai Dieu qu'il me détache des biens de la terre; je le prierai de me pardonner mon égoïsme; je vois que j'ai fait fausse route, merci et prie pour moi.

« Mallet. — Un mort, moi, je le sais. »

« Souffrez-vous? — Du regret de mes fautes, avarice et égoïsme.

« Regrettez-vous la fortune? — Non, moi je suis plus avancé que l'autre. D'ailleurs, j'ai été moins complet comme avare; moi je sais que je suis mort; j'ai surmonté mon goût pour l'argent; je souffre seulement d'avoir manqué une existence dans laquelle je pouvais faire des progrès au lieu de rester en place. J'appelle avec instance une réincarnation qui me permette d'expier et de réparer le temps perdu.

« Il faut bien vous garder de vous réincarner trop tôt, vous risqueriez de succomber encore. Il faut vous préparer d'avance à cette incarnation, et pour cela il faut prier Dieu et le prier avec ferveur. Il faut ensuite, et en attendant, rechercher sur la terre des avarés et

des égoïstes et tâcher, par la prière et l'inspiration, de les ramener au bien. Faites cela sans vous décourager des succès. — Oui, l'idée est bonne, cela peut m'être utile et m'occuper à quelque chose.

« Prions ensemble. — (Après la prière). Merci, je prierai. La prière, c'est l'éclair qui déchire les nuées épaisses et sombres, et jette une vive clarté au milieu des ténèbres.

*Le guide.* — Le médecin italien est le type de l'avare sordide, de l'avare devenu fou à force d'avarice, il en est mort. Il faut prier pour lui, il est possédé en quelque sorte par sa passion, et, plus tard, il aura à subir les assauts d'Esprits mauvais.

*Au guide.* — « Ces attaques d'Esprits mauvais résulteront-elles des contrats qu'il dit avoir faits avec eux sur la terre? »

*Le guide.* — Pas exclusivement. Elles résulteront du mal qu'il a causé autour de lui à cause de son avarice sordide. Néanmoins, les sottises conventions qu'il a faites avec des Esprits mauvais, qui lui ont bien fait ce qu'il méritait, aggravent sa situation, en ce qu'il va, le malheureux, devenir l'objet de leurs amusements. Il faut prier pour lui. Mallet a aussi besoin de prières. Il a été moins complet, comme il le dit, mais peut-être plus coupable, car il avait en lui, et dans le milieu de son existence, plus de moyens de sortir vainqueur de sa passion. Aujourd'hui, après avoir passé par bien des douleurs, le voilà convaincu de sa faute. C'est beaucoup, mais cela ne suffit pas. Il faut l'extirper cette faute, jusque dans ses racines, avant de se réincarner; autrement, au contact de la vie humaine, il risquerait de succomber encore, ou tout au moins de ne faire qu'un progrès insignifiant. Il faut donc prier. Lui, ce qu'il a à faire, c'est de prier aussi et de suivre ton conseil; en attendant sa réincarnation, s'appliquer à améliorer des hommes qui ont les mêmes défauts. Il s'habituerà par là à combattre ce qu'il faut vaincre en lui, et, en voyant commettre à autrui le mal qu'il a commis lui-même, il en ressentira, je l'espère, une horreur qui lui sera essentiellement utile. (A suivre.)

**Souscription pour les inondés.**

Dernière liste.....	1.216 60
Madame veuve Poulain, à Cherbourg.....	3 »
M. B. Michel, à Cherbourg.....	2 »
M. V. R..., à Gênes.....	10 »
Jane et Paul.....	10 »
M. A. L.....	20 »
Total.....	1.261 60

Merci à tous nos amis d'Amérique, d'Italie, de Belgique, d'Espagne et d'Angleterre, qui nous envoient leurs sympathies sincères. P.-G. L.

P. S. — Ne pas oublier que les visiteurs ne seront reçus que le mercredi et le vendredi, de 4 heures à 5 heures, au siège de la Société, 7, rue de Lille.

Le Gérant : A. BOURGES.